ISSN 0024-7650
L 15290 - 2520 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2520
18 novembre 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

Le journal d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Aux USA comme en Europe

La classe ouvrière face aux attaques du capital et aux démagogues qui la trompent

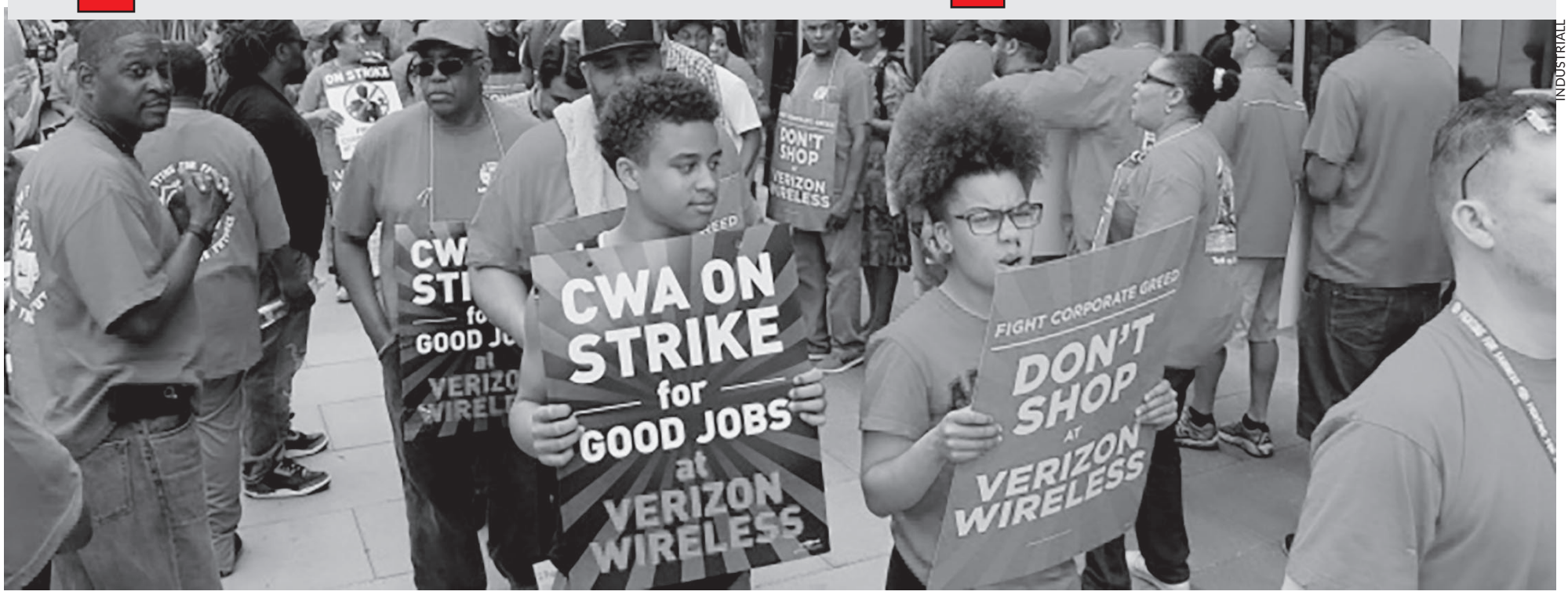

INDUSTRIALL

Primaires de la droite

Le jeu des 7 horreurs

Page 4

Réfugiés

Liberté de circulation et d'installation!

Page 6

La campagne de Nathalie Arthaud

LO

page 16

Trump président : Wall Street reconnaît un des siens

Les élections américaines sont d'abord la défaite de Clinton et des démocrates. Ici, on nous a répété que les États-Unis avaient résorbé le chômage. En réalité, la désindustrialisation et la paupérisation y font des ravages, depuis la crise de 2008 en particulier. Des millions de familles ont perdu leur logement et vivent parfois dans des mobile-homes. Malgré les statistiques, le chômage continue de sévir. Ceux qui trouvent du travail doivent cumuler des emplois précaires, à temps partiel, payés six ou sept euros de l'heure, pour tenter de joindre les deux bouts, souvent sans y parvenir.

En 2008, on nous expliquait qu'avec Obama le sort des Noirs allait changer, mettant fin aux discriminations héritées de l'esclavage et de la ségrégation. Aujourd'hui, ils doivent se mobiliser pour ne plus être tués par des policiers aux préjugés tenaces et à la gâchette facile.

L'Amérique fonctionne très bien pour ses riches, mais pas pour ses classes populaires. Clinton était la candidate du statu quo. C'est une amie des riches et des banquiers depuis toujours, et c'est notamment pour cela qu'elle a été rejetée par une partie de sa propre base.

Trump n'est élu que par un quart de l'électorat, avec 600 000 voix de moins que la perdante, en vertu du système électoral aux États-Unis. Et on nous présente ce pays comme une grande démocratie !

Au-delà de la droite conservatrice, voire bigote, Trump a rallié une partie des travailleurs en colère. Ils ont donc voté contre leurs intérêts. Ce capitaliste cupide et sans scrupules a gagné ses milliards sur la sueur de ses milliers de salariés. En votant pour lui, certains ont pensé rejeter le système. Trump était certes extérieur au système politique américain, mais pas au système capitaliste, bien au contraire. Autrement dit, il représentait une fausse alternance.

Cette élection n'a rien d'un séisme. Comme tous les démagogues, ce que Trump fera au pouvoir n'aura que peu à voir avec ce qu'il a dit en campagne. Il n'est pas encore à la Maison-Blanche qu'il change déjà de discours.

Il a promis de doubler la croissance, de créer 25 millions d'emplois en dix ans, de réparer les infrastructures délabrées, de construire des hôpitaux… tout en baissant les impôts. Quels mensonges ! Comme tous les politiciens, Trump fera la politique qu'exige la grande bourgeoisie américaine. Il promet de faire revenir les emplois délocalisés en Chine ou au Mexique. Mais Ford n'a nulle intention de déménager ses usines du Mexique vers le Michigan, ni Apple de faire fabriquer dans l'Ohio les iPhone qu'elle produit en Chine. En reprenant ses affaires comme à l'ordinaire, Wall Street a d'ailleurs reconnu en Trump l'un des siens.

En France, tous les politiciens tirent de l'élection américaine les conclusions qui les arrangent. Si la victoire de Trump a déçu les dirigeants de la droite, du PS, et les grands médias, c'est parce qu'ils se sentaient solidaires de la favorite du grand capital. Hollande, Valls et le PS crient à la catastrophe afin d'effaroucher l'électorat de gauche et de rassembler derrière eux ; il faut vraiment qu'ils soient à court d'arguments !

Le Pen, qui dénonce régulièrement les banquiers et les élites, a salué la victoire du patron de combat, du multimilliardaire qui ne paye pas d'impôts. Comme lui, Le Pen est une héritière, une bourgeoise réactionnaire, qui ne parle du peuple que pour être élue.

Trump est un démagogue misogyne et raciste. Il veut nommer des juges qui remettront en cause le droit à l'avortement. Il veut expulser des millions d'immigrés. Sa victoire peut renforcer les divisions parmi les travailleurs. Ceux-ci, les Noirs, les immigrés et les femmes en particulier, vont-ils être attaqués dans les mois et les années à venir ? Assurément, et ce n'est pas nouveau. Le locataire de la Maison-Blanche n'a jamais été de leur côté. En même temps, le camp des travailleurs n'était pas représenté dans cette élection. La défaite de Clinton n'est pas celle du monde du travail. Celui-ci devra se faire entendre sur son propre terrain, celui de la lutte de classe.

Par le passé, les travailleurs des États-Unis se sont battus avec force, sous des présidents aussi réactionnaires que Johnson et Nixon à l'époque de la révolte des Noirs et de la guerre du Vietnam, ou que Reagan dans les années 1980. Alors, aujourd'hui comme hier, aux États-Unis comme en France, comptons sur les luttes collectives des travailleurs pour résister à l'offensive du capital.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Primaires de la droite : le jeu des 7 horreurs 4
En France comme aux États-Unis : la gauche ouvre la voie à la droite 4
Le Pen : aussi soumise au capital que Trump 4
Macron candidat 5
L'"extrême république" de Mélenchon 5
11 novembre : relents guerriers 5
Migrants : accueil au compte-gouttes 6
Saint-Denis : les oubliés des attentats 6
Logement : loyers de plus en plus lourds 6
Notre-Dame-des-Landes : un aéroport de bon rapport 7
Carrefour : les méthodes du capital 7
Procès contre les manifestants : la vengeance du Medef 7
Guadeloupe : grèves et manifestations de colère 10
Île de La Réunion : Paul Vergès 10
Loi Sapin : les capitalistes toujours mieux servis 10
Manifeste contre les fonctionnaires 11
Société générale : rendre l'argent, vous n'y pensez pas ! 11
Évasion fiscale chez les multinationales 11
Grenoble : réquisition des logements vides 11
25 novembre : manifestation contre les violences faites aux femmes 16

DANS LE MONDE

États-Unis : Trump, nouveau porte-parole de la bourgeoisie 8
Les résultats de l'extrême gauche 8
Bulgarie et Moldavie : l'Europe ne fait plus recette 9
Chili : la lutte contre le système de retraite privé 9
Égypte : FMI et Sissi font payer la population 9

ENTREPRISES

Toulouse et Tours : manifestation du personnel soignant 12
Lyon : quand le "tout numérique" renforce les inégalités 12
Accidents du travail : plein le dos de l'exploitation ! 12
Mairie de Reims : les grévistes se font entendre 13
Allia – Digoin 13
Auber et Duval – Firminy 13
SNCF : face à l'arrivée de la concurrence et aux menaces de privatisation 14
Webhelp – Compiègne : un débrayage réussi 14
Sevelnord : PSA et son mépris des travailleurs 15
Continental – Clairoix 15

PRÉSIDENTIELLE

La campagne de Nathalie Arthaud : affirmer notre conscience de travailleurs 16
Service à la personne : une réponse de Nathalie 16
Les réunions publiques 16
Jean-François Grelier : ton combat continue ! 7

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Commémoration du 13 novembre : l'union nationale, une tromperie

Dimanche 13 novembre, la population a été invitée à commémorer le massacre de 130 personnes par des terroristes, survenu à Paris et à Saint-Denis, un an auparavant. Hollande, Valls et d'autres responsables gouvernementaux se sont déplacés, ont dévoilé des plaques et serré des mains. Les médias ont relayé les cérémonies et ajouté des commentaires et des témoignages.

Comme il y a un an, comme après chaque attentat, le gouvernement se donne le beau rôle de défenseur des innocents, protecteur des victimes et chef de guerre contre les terroristes. À l'écouter, on pourrait croire que l'armée française et la France en général n'interviennent au Moyen-Orient, là où sévit Daech, que pour répliquer aux crimes de cette organisation.

Mais la France et les autres puissances sont au Moyen-Orient depuis bien longtemps, découpant les pays, occupant militairement, réprimant les révoltes, s'appropriant les richesses, pétrolières et autres. Passée l'époque de la colonisation directe, après 1945, les puissances occidentales appuyèrent des dictatures locales. Elles n'ont pas hésité à s'appuyer sur des féodaux, des intégristes religieux, la réaction la plus obtuse. Non seulement elles ont favorisé la monarchie saoudienne et les émirs du Golfe mais, dans chaque pays, elles ont souvent misé sur ce qu'il y avait de plus réactionnaire, suscitant la haine religieuse quand elle n'existait pas, fournissant des moyens financiers aux prêcheurs réactionnaires. Ainsi Ben Laden, le premier terroriste islamiste agissant à l'échelle internationale, avait d'abord été formé par la CIA pour combattre les Russes en Afghanistan. De même les hommes de Daech ont bénéficié d'appuis et d'aide des Saoudiens, des militaires turcs, voire des services occidentaux contre le dictateur syrien Assad. Le dictateur est toujours là, mais Daech s'est fait une place sanglante au soleil en Syrie et en Irak.

L'impérialisme a non seulement semé la guerre au Moyen-Orient mais il a fabriqué un adversaire à son image. Le mépris pour les populations que montrent ceux qui font bombarder les villes syriennes et irakiennes a pour pendant le mépris de ceux qui tirent dans la foule d'un concert ou aux terrasses des cafés. Cette guerre, aussi injuste et folle soit-elle, trouve, comme toutes les autres, ses combattants.

La seule différence est celle qui existe entre des grands voleurs installés et des petits voyous qui veulent une part du butin. Les crimes des armées impérialistes visent à prolonger l'existence d'un système que les terroristes comme Daech ne menacent nullement. Tout au plus ces derniers visent-ils à se tailler un fief, à coups de massacres. Mais n'est-ce pas ce qu'ont toujours fait les États en construction, y compris les plus anciens ?

Aujourd'hui, Hollande voudrait qu'au nom de la lutte contre le terrorisme tous communient avec lui dans l'union nationale. Les autres politiciens et les médias font comme si c'était l'évidence même. Mais on peut condamner les crimes de Daech sans être solidaire de ceux de l'impérialisme français. C'est même la seule façon d'ouvrir une perspective réelle : en finir avec toutes les oppressions, en commençant par celle qui les contient toutes, l'oppression sociale, l'exploitation de l'homme par l'homme.

Paul Galois

JEAN-CLAUDE COUTAUSSE FRENCH-POLITICS

État d'urgence : vers un régime d'exception permanent ?

Lors d'une interview sur la BBC dimanche 14 novembre, Manuel Valls a exprimé sa volonté de prolonger une nouvelle fois l'état d'urgence, au moins jusqu'en janvier 2017. Ce régime d'exception permet aux autorités d'interpeller, de contrôler plus facilement, de perquisitionner de jour comme de nuit sans contrôle de la justice et d'assigner à résidence des personnes soupçonnées de terrorisme.

Ces mesures censées assurer la sécurité renforcent les pouvoirs de l'État et ont des conséquences pour l'ensemble de la population. Plus de 10 000 soldats en uniforme et gilet pare-balles se promènent désormais dans les rues avec des armes de guerre. Les policiers ont droit de porter leur arme en permanence. Les possibilités de surveillance électronique ont été multipliées. La prolongation de ces mesures banalise la réduction de certaines libertés élémentaires. Elles ont d'ailleurs été utilisées par le gouvernement contre des opposants à sa politique, comme l'ont montré l'assignation à résidence des manifestants contre la COP 21 ou encore les conditions draconiennes imposées à des manifestations contre la loi travail.

Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a réuni les préfets et les procureurs pour se vanter devant eux de son bilan, avec en un an 500 interpellations, 600 armes à feu saisies, 80 expulsions de personnes liées à la mouvance djihadiste et le blocage de 54 sites Internet faisant l'apologie du terrorisme.

Ces annonces permettent au gouvernement, et en particulier au Premier ministre, qui se positionne en solution pour le cas où Hollande ne serait finalement pas candidat à la présidentielle, de s'afficher en rempart contre le terrorisme. Cela a aussi l'avantage de parler d'autre chose que du bilan calamiteux de son gouvernement pour le monde du travail.

L'état d'urgence mis en place après les attentats du 13 novembre 2015 à Paris n'a en rien empêché le massacre commis à Nice le 14 juillet. Sa prolongation n'a que peu de chances d'empêcher de nouveaux attentats, tant la politique menée par les grandes puissances, en particulier au Moyen-Orient, crée un terreau de misère et de désespoir sur lequel poussent les vocations terroristes, là-bas comme ici.

Gilles Boti

AGENDA

Fêtes régionales

COMPIÈGNE

Samedi 19 novembre
à partir de 18 heures
Salle des fêtes
de Margny-lès-Compiègne
Allocution de Nathalie Arthaud à 19 heures

BORDEAUX

Dimanche 20 novembre
à partir de 11 heures
et jusqu'à 18 heures
Château du Diable
88, cours Victor-Hugo
à Cenon

Cercle Léon Trotsky

États-Unis : après la victoire de Trump, quelles perspectives pour les travailleurs américains ?

Vendredi 18 novembre à 20 h 30

Palais de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris 5e
Métro : Maubert-Mutualité, ligne 10
Participation aux frais : 3 euros

Primaires de la droite : le jeu des 7 horreurs

Pour deux euros, les électeurs de droite vont pouvoir, les 20 et 27 novembre, s'adonner au jeu des sept horreurs. Parmi les sept politiciens qui s'affrontent, majoritairement rangés sous la bannière Les Républicains, ils auront le droit d'apporter leur suffrage à l'un de ceux qui briguent le poste de candidat de la droite aux élections présidentielles d'avril 2017, première étape avant le succès qu'ils espèrent.

Pour choisir le programme, ceux qui ne seraient pas déjà décidés devront prendre une loupe. Les candidats proposent de supprimer des centaines de milliers de postes d'employés de la fonction publique, et cela dans des proportions invraisemblables pour que puissent continuer à tourner, même mal, les services publics. Tous, à une près, sont pour la suppression de l'impôt sur la fortune. Tous ou presque sont pour la baisse plus rapide des allocations chômage, certains pour la suspension des allocations familiales en cas d'absentéisme de l'enfant au collège ou au lycée, d'autres, ou les mêmes, pour la suppression de l'aide médicale d'État qui protège a minima la santé des étrangers en situation précaire.

Évidemment, tous sans exception se proclament partisans d'en finir avec la loi Aubry des 35 heures, qu'ils font tous mine de considérer comme une loi favorable aux salariés face aux patrons. Sarkozy n'en est plus au « travailler plus pour gagner plus », mais aux 39 heures payées 39. Juppé plébiscite les négociations obligatoires pour dépasser les 35 heures et Fillon, bien ennuyé pour se débarrasser de son passé de chef du gouvernement de Sarkozy, évoque une durée du travail fixée au sein de l'entreprise dans la limite de 48 heures hebdomadaires. Il a en quelque sorte déjà été exaucé par la loi travail. Obligés qu'ils sont par le jeu de faire apparaître quelques nuances entre eux, les sept candidats vont, en paroles, au-delà des désirs du patronat, dont un représentant affirme placidement : *« Nous n'avons pas forcément besoin de ça aujourd'hui, mais surtout de la flexibilité. »*

Pour tenter de supplanter les autres, tout est affaire de surenchère. Un Sarkozy s'en prend aux enseignants qui, selon lui, « travaillent six mois dans l'année ». Un Le Maire, loin de revenir sur les 80 000 postes supprimés pendant le quinquennat Sarkozy et jamais rattrapés par Hollande, propose d'augmenter leur temps de présence devant les élèves, comme si cela allait résoudre le manque de professeurs. Un Fillon propose d'instaurer des quotas d'immigration, tandis que Sarkozy s'en prend bassement et pêle-mêle à *« ces gens qui étaient debout la nuit et couchés le jour, aux 3 000 migrants en situation irrégulière sous le métro Stalingrad et aux gens du voyage qui occupent et qui coupent des autoroutes parce qu'ils ne sont pas contents »*.

Il faut dire que ces sept politiciens ont 99,99 % de leurs gènes en commun, et que leur ADN est de faire la guerre à la classe ouvrière, aux dépens de laquelle les coffres des capitalistes se remplissent à craquer.

Viviane Lafont

Sarko-Trump contre Hillary-Hollande

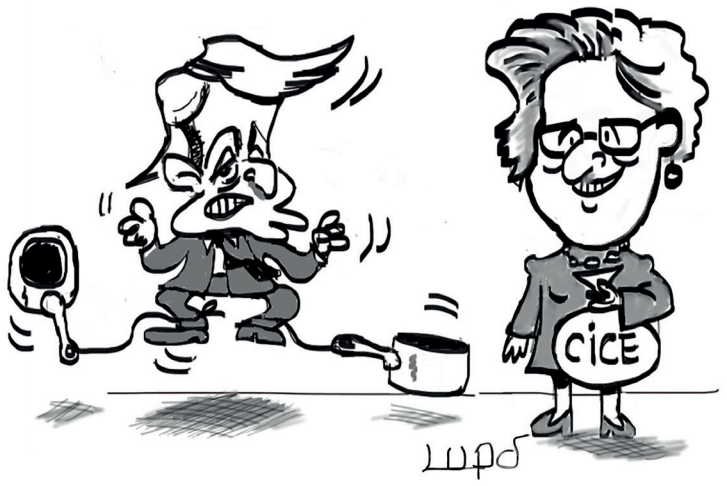

Le mythe du travailler plus pour gagner plus

En 2007, Fillon, alors Premier ministre de Sarkozy, mettait en place la défiscalisation des heures supplémentaires pour donner corps au slogan de campagne « travailler plus pour gagner plus » et au mythe du travail qui permet de s'en sortir.

En 2017, Sarkozy continue à défendre la défiscalisation des heures supplémentaires, que le gouvernement Hollande a remis en cause, mais celle-ci n'a plus du tout le même effet. Entre-temps, la renégociation des heures de travail dans les entreprises s'est accélérée et se traduit par un allongement du temps de travail sans aucun effet sur le salaire, au contraire. Suppression de jours de RTT, comptabilisation des heures supplémentaires dans des compteurs d'heures, modification de la durée hebdomadaire de travail selon un calendrier de période haute et basse, ces mesures réduisent à néant tout paiement des heures supplémentaires ! De la gauche à la droite, tous sont maintenant d'accord… pour faire travailler plus en gagnant moins.

Inès Rabah

En France comme aux États-Unis : la gauche ouvre la voie à la droite

L'élection de Trump a ravivé en France la crainte d'une victoire de Le Pen à l'élection présidentielle. Les dirigeants des partis de gauche cherchent à l'utiliser pour justifier leur existence politique et leur candidature en mai 2017.

Hollande et ses soutiens y voient la confirmation de la nécessité d'un ralliement de toute la gauche derrière sa candidature. *« La gauche est prévenue ! Continuons nos enfantillages irresponsables, et ça sera Marine Le Pen »*, a déclaré Cambadélis, le premier secrétaire du Parti socialiste. Mais si Hollande et le PS, bien plus encore que les démocrates aux USA, sont complètement discrédités, c'est la conséquence de leur politique à la tête du pays. C'est pour éviter de discuter de cela, et de leur responsabilité dans l'appauvrissement des classes populaires, qu'ils manient l'épouvantail de l'extrême droite et d'un effet Trump à la française, pour tenter de refaire l'unité de la gauche derrière eux.

Quant à Valls, qui prépare une possible candidature, l'élection de Trump lui aurait fait réaliser qu'*« il y a encore une majorité d'ouvriers et d'employés en France »*. Quelle découverte ! Mais sous quelle pierre était-il donc caché pendant que des centaines de milliers de travailleurs manifestaient leur rejet de la loi travail ? Cette élection lui évoque par ailleurs *« le besoin de frontières, de réguler l'immigration, de combattre le terrorisme »*. Rien de nouveau donc : contre la montée des idées réactionnaires, Valls propose de les reprendre à son compte.

Enfin, Mélenchon affirme que Trump aurait été vaincu si le « socialiste » Bernie Sanders avait été à la place de Clinton. On comprend qu'il se reconnaisse dans le candidat malheureux à l'investiture démocrate : ils jouent le même rôle. Sanders a capté la confiance d'une partie de ceux que les démocrates ont déçus en exerçant le pouvoir et qui ne pouvaient pas se reconnaître en Clinton. Puis il s'est rallié à la candidature de cette dernière et a laissé comme seule perspective à ceux qui le soutenaient de s'en remettre à elle. Tout comme Mélenchon en 2012 qui, après sa campagne du premier tour, avait appelé à voter Hollande au deuxième tour.

Les politiciens de gauche prétendent tous être un rempart contre les candidats les plus ouvertement réactionnaires. Mais ils ne peuvent pas être un recours contre une poussée qui s'explique par le pourrissement de la société capitaliste et la crise de son économie, que la bourgeoisie et ses gouvernements font payer aux classes populaires. La bourgeoisie emmène la société dans le mur et ceux qui ne remettent pas sa domination en cause sont voués à s'en faire les serviteurs, qu'ils s'appellent Hollande, Valls ou Mélenchon.

Nicolas Carl

Le Pen : aussi soumise au capital que Trump

Marine Le Pen a été l'une des premières à féliciter Trump pour son élection : *« Une victoire du peuple sur l'élite »*, a-t-elle déclaré.

La présidente du Front national présente l'élection de Trump comme rien de moins que *« l'émergence d'un nouveau monde qui a vocation à remplacer un monde ancien »* et espère *« qu'en France aussi le peuple puisse renverser la table autour de laquelle les élites se partagent ce qui devrait revenir aux Français »*. Mais, pour ces démagogues, les élites ce sont les journalistes, les politiciens, mais certainement pas les capitalistes, les banquiers, les industriels. Ces discours prétendument antisystème servent à masquer au contraire leur servilité envers ce système économique et la bourgeoisie qui le dirige.

Ni Wall Street ni les banques ni les grosses fortunes dont Trump fait partie n'ont tremblé, le capitalisme n'est pas tombé de la table après son élection. Mais évidemment Le Pen se réjouit de l'élection de ce milliardaire démagogue, raciste et réactionnaire, voyant là un signe prometteur pour ses propres ambitions. Elle espère bien que les mêmes recettes démagogiques, les mêmes discours racistes et les mêmes mensonges, afin de capter un électorat populaire désorienté par la crise et la politique antiouvrière menée par les partis au pouvoir, lui apporteront le succès. Et elle cherche à profiter de la victoire électorale de son favori aux États-Unis, avant que chacun voie que celui-ci, une fois installé au pouvoir, gouvernera contre les travailleurs.

Ce qui guidera Trump, tout comme Le Pen, ce sera l'intérêt des capitalistes, comme pour tous les politiciens, qu'ils soient de l'autre côté de l'Atlantique ou ici. Ils voudraient seulement le cacher derrière un brouillard de démagogie et de déclarations racistes, dont le seul résultat sera de rendre encore plus dure la vie des travailleurs immigrés, mais aussi de tous les autres.

Jean Sanday

Candidature de Macron : régression sociale au programme

Macron vient d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle et il affiche, par médias interposés, les idées « nouvelles » de son programme.

Les 35 heures ? Quand on est jeune, *« ce n'est pas assez. On veut travailler plus, apprendre son job. »* Cela correspond, affirme Macron, au souhait des entrepreneurs, qui trouvent normal que le jeune accepte une contrepartie pour cet apprentissage offert si gracieusement par son patron, en faisant davantage d'heures. En revanche, pour les plus de 50 ans, Macron accepterait de moduler *« 30 heures, 32 heures, pourquoi pas ? »*

Pour l'âge de départ en retraite aussi, Macron se montre inventif : *« Il faut pouvoir moduler selon les individus et les métiers : 60 ans, 65 ans ou 67 ans. (...) Si on se contente d'appliquer des critères de rentabilité de manière arbitraire, on ne fera que recréer des régimes spéciaux. »* Et on sait combien le patronat déteste ces régimes spéciaux, au nom de l'égalité de traitement des salariés... par le bas.

Quant à l'assurance chômage, rien ne va plus. L'Unedic est en déficit permanent et, malgré une gestion paritaire patrons-syndicats, c'est l'État qui en garantit l'équilibre financier, explique Macron. La solution, selon lui, serait donc que l'État gère, puisqu'il paye, et sans doute qu'il paye toujours plus sur les fonds publics, puisqu'il est inimaginable de faire payer le déficit au patronat.

Voilà comment, en matière de nouveauté, Macron ne trouve rien d'autre à sortir que les refrains habituels des gouvernants ou de ceux qui voudraient l'être. Sapin, le ministre de l'Économie, s'est moqué du futur candidat et ex-collègue. C'est sans doute parce que, pour ce qui est de la souplesse et de la flexibilité au service du patronat, son gouvernement, qui fut celui de Macron, les a déjà mises en place, entre autres avec la loi travail.

Sylvie Maréchal

Mélenchon : « l'extrême république », c'est quoi ?

L'« extrême république », voilà le dernier mot d'ordre de Jean-Luc Mélenchon qui, à trois jours du premier anniversaire des attentats du 13 novembre, à l'occasion d'une réunion à son siège de campagne, a consacré son discours au terrorisme et à la sécurité.

Sous prétexte de ne pas être désinvolte sur ces questions, Mélenchon s'est déclaré, tout comme ses concurrents du PS, de la droite et de l'extrême droite, partisan du renforcement des moyens humains de répression, proposant le recrutement de 10 000 personnes dans les services de police.

Dans cette logique, il s'est proposé d'être un point d'appui pour les policiers et les militaires, s'adressant d'ailleurs directement à eux. *« Les siamois du PS et des Républicains ont amené l'État à un point avancé de décomposition,* a-t-il déclaré. *La majorité d'entre vous n'a plus confiance en eux. »* Mélenchon prétend pouvoir se poser en recours crédible face à l'extrême droite, à laquelle il dit vouloir opposer une *« extrême république »*.

Bien sûr, le candidat de la « France insoumise » met aussi en avant d'autres propositions, comme la fin de l'état d'urgence, la mise en place du récépissé de contrôle d'identité ou l'interdiction des tasers et des flash-balls. Autant de mesures plus susceptibles de répondre à la sensibilité de gauche de la majorité de ses électeurs...

Mais qu'est-ce que signifie cette « extrême république » ? Le mot est commode, car il ne veut rien dire de précis, mais on voit quel contenu lui donne Mélenchon en cherchant à rivaliser sur le terrain sécuritaire.

L'« extrême républicain » Mélenchon se montre en politicien bien semblable à ceux qu'il dénonce avec tant de virulence : un homme du système. Cette république est celle de la bourgeoisie et des ennemis des travailleurs.

Marc Rémy

11 novembre : relents guerriers

La Première Guerre mondiale a fait dix millions de morts. Hollande, dans son discours du 11 novembre, a donné sa version des causes par ces mots : *« Une guerre qui a éclaté à cause du nationalisme qui n'avait pas été dominé. Mais nous devons aussi nous souvenir que les Américains, les Français ont agi ensemble pour vaincre nos ennemis de l'époque. »*

Non, ce n'est pas l'excès de nationalisme ou le fait qu'il ait été mal maîtrisé qui a conduit à la boucherie qu'a été la guerre de 14-18 ! Les intérêts capitalistes ont été à l'origine de cette guerre. Les bourgeoisies anglaise et française tenaient à garder leurs colonies, que la bourgeoisie allemande leur contestait. Les peuples des quatre coins de la planète se sont alors retrouvés dans les tranchées à s'entre-tuer, alors qu'à l'arrière une fraction de la population s'épuisait au travail pour fournir aux armées de quoi poursuivre la guerre.

L'idéologie nationaliste a été mise en avant, le patriotisme exalté, mais bien rapidement les soldats, comme les habitants de l'arrière, se sont rendu compte que cette guerre opposait des travailleurs de toutes nationalités, qui n'en retireraient rien.

Pas plus que ses pairs, Hollande ne peut dénoncer cette guerre, même plus de cent ans après. Ce serait reconnaître cette vérité essentielle, toujours valable, écrite par Anatole France : *« On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels. »* Des mots qui résonnent d'autant plus que Hollande a profité de ce 11 novembre pour défendre le bien-fondé d'une des interventions de l'impérialisme français, la guerre au Mali.

Inès Rabah

Fil rouge

Plus de douaniers à Saint-Tropez !

Le gouvernement, dans sa recherche des économies sur le dos des fonctionnaires, a décidé de supprimer des postes de douaniers dans treize aéroports privés, dont celui de Saint Tropez. Du coup, ces aéroports sans douane ne pourront plus accueillir les étrangers extracommunautaires ultrariches qui y venaient directement en jet privé. L'aéroport du Castellet est aussi menacé de fermeture, rendant impossible la venue, toujours en jet privé, de ceux souhaitant s'entraîner sur le circuit Paul-Ricard situé à proximité.

Tous ces malheureux devront donc atterrir à Nice, comme le commun des mortels. Comme ces richissimes touristes représentent 30 % du chiffre d'affaires touristique de la région PACA, les notables locaux hurlent à la tragédie et refusent ces suppressions de postes.

Pensez donc, ces riches touristes seraient capables d'aller atterrir chez les concurrents, du côté de la Riviera italienne !

Pas de ministre à Paris

La ministre de la Culture et de la Communication, Audrey Azoulay, a assuré qu'elle ne serait pas candidate aux élections législatives en 2017. Tout porte à croire qu'elle se préparait à se présenter dans une circonscription parisienne mais, devant l'opposition de la maire PS de Paris, Anne Hidalgo, elle a préféré renoncer.

Avant elle, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, elle aussi tentée par une candidature à Paris, s'était heurtée au même veto de la dirigeante de la capitale.

Le message est clair : Hidalgo ne veut pas de ministre à Paris. Elle veut conserver des chances d'être réélue...

À bas la guerre !

Le 11 novembre, 120 choristes de quatorze chorales révolutionnaires venues de cinq pays différents ont chanté au pied du monument de la Victoire de Verdun.

Ils ont exprimé leur colère contre les sentiments patriotiques exaltés lors des commémorations autour de la bataille de Verdun, et contre tous les nationalismes. Avant de reprendre *l'Internationale* avec le public venu nombreux, ils ont rappelé leurs convictions *« À bas la guerre ! À bas toutes les guerres ! À bas toutes les armées ! »*

Migrants : accueil au compte-gouttes

Avec un mois de retard, le centre d'accueil prévu pour les migrants dans le nord de Paris a ouvert ses portes, le 10 novembre. La maire de Paris, Anne Hidalgo, et la ministre du Logement, Emmanuelle Cosse, se sont autocongratulées à cette occasion : la première y voit *« une alternative digne à la rue »* tandis que la seconde se félicite de *« la qualité du travail social en France »*.

Si les conditions d'hébergement sont évidemment bien meilleures que dans les campements de fortune installés sur les trottoirs, ce centre humanitaire d'accueil de 400 places réservé aux hommes n'a pas pour vocation d'offrir un hébergement durable aux migrants. Ceux-ci ne pourront y rester que de cinq à dix jours au maximum, en fait le temps de contrôler leurs papiers pour savoir lesquels pourront éventuellement rester en France, mais même pas celui de leur permettre de faire toutes les démarches en vue de l'obtention du droit d'asile. Il s'agit d'un centre de triage, en quelque sorte. Il en va de même des autres lieux d'hébergement répartis sur le territoire, même si, là, le filtrage est un peu moins expéditif.

Et après, que deviendront ces migrants ? Ce n'est pas le problème du gouvernement ni des autorités. Ce qu'ils veulent, à Paris comme à Calais, c'est faire place nette là où leur présence est par trop visible. Ainsi, dans le 19e arrondissement de Paris, des grilles ont été installées autour des allées où ils s'étaient installés, empêchant du même coup les piétons d'y circuler. Une fois le tri opéré, ceux à qui sera dénié le droit de rester en France seront conduits en centre de rétention en vue de leur expulsion. Ceux qui seront autorisés à poursuivre leurs démarches (il est en effet difficile pour le gouvernement de renvoyer les Syriens, par exemple, dans leur pays en guerre) se retrouveront à la rue avec tous les nouveaux arrivants, rejetés d'un bout à l'autre du territoire.

Accueillir quelques dizaines de milliers de personnes, leur permettre de s'intégrer et d'envisager pour eux et leur famille un autre avenir que la misère ou la guerre, n'est certainement pas un problème économique pour un pays comme la France. Mais ce gouvernement suit l'adage qui dit qu'on ne peut servir deux maîtres, et son choix est clair : il est au service des riches. Les pauvres qui viennent chercher un asile en France n'ont droit, eux, qu'à quelques jours de répit dans leur errance.

Marianne Lamiral

LA VOIX DU NORD

Migrants, bienvenue !

Plusieurs organisations de soutien aux migrants appellent à manifester à Paris, le samedi 26 novembre, sous le mot d'ordre de « Migrant.e.s Bienvenu.e.s ! »

Pour marquer son opposition aux pratiques répressives du gouvernement contre les migrants, et pour dénoncer le climat délétère anti-immigrés entretenu tant par la droite et l'extrême droite que par la gauche gouvernementale, Lutte ouvrière se joint à cet appel et participera à cette manifestation.

Manifestation à Paris samedi 26 novembre à 14 h 30 métro Jaurès

Saint-Denis : les oubliés des attentats

Un an après la destruction de leur immeuble, les habitants du 48, rue de la République à Saint-Denis ont le sentiment d'être les oubliés des attentats de novembre.

Leur immeuble, où se cachaient Abdel Hamid Abaoud et ses complices, a été pris d'assaut le 18 novembre 2015, cinq jours après les attentats de Paris. Pendant des heures, il a été le théâtre d'une véritable scène de guerre. Des familles entières ont subi, prostrées dans leur appartement, le tir des balles et le contrecoup de l'explosion provoquée par le kamikaze. Trois personnes au moins ont été grièvement blessées par les tirs des policiers, deux d'entre elles sont aujourd'hui invalides. À la fin de l'intervention, les habitants de l'immeuble ont été expulsés sans ménagement, sans pouvoir rien emporter. Certains ont été traités comme des terroristes en puissance. Ils ont été amenés dans un gymnase sans autre soutien.

Aujourd'hui, malgré le préjudice subi, les autorités n'ont même pas daigné convier ces habitants à la commémoration du 13 novembre au stade de France, car ils ne sont pas considérés victimes du terrorisme mais « victimes d'une intervention policière » dans laquelle l'État ne reconnaît aucune faute.

Ce n'est que grâce à une lutte acharnée et la création d'un comité de mobilisation que les habitants du 48 ont obtenu quelques avancées, et d'abord le relogement d'une partie d'entre eux. À ce jour, 21 ménages ont été relogés en HLM, mais 24 sont sans solution pérenne. Les familles sont en résidence sociale, les célibataires à l'hôtel. Au lendemain du drame, les autorités avaient promis d'examiner avec bienveillance la situation des sans-papiers de l'immeuble : à ce jour, 21 personnes ont été régularisées provisoirement, mais la procédure bloque pour trois d'entre elles pour des prétextes dérisoires. Et encore, ces régularisations sont conditionnées à l'obtention d'un travail sous un an. Certains sont encore trop éprouvés pour reprendre une activité professionnelle. Qu'adviendra-t-il alors de leur titre de séjour ?

Ces habitants savent aujourd'hui que l'État ne cédera pas sur le statut de victime du terrorisme, statut qui leur aurait permis d'obtenir des compensations matérielles et un suivi plus conséquent. Ils viennent d'obtenir un suivi psychologique provisoire qui est la moindre des choses pour les enfants qui ont vécu cette expérience. Soutenus par la mairie, ils sont toujours décidés à se faire entendre et ont prévu de se retrouver devant l'immeuble le 18 novembre, pour commémorer cette journée. Leur combat continue, pour la reconnaissance du préjudice subi.

Aline Urbain

Logement : loyers de plus en plus lourds

Selon les chiffres fournis par les HLM, un locataire sur cinq aurait des difficultés à payer son loyer. 400 000 procédures de règlement à l'amiable seraient en cours. Mais il y a eu aussi 14 000 expulsions l'an passé.

Dix millions de personnes vivent dans les quelque 4,7 millions de logements sociaux, entre autres les HLM. Mais il y a près de deux millions de demandes, dont seulement 500 000 sont satisfaites annuellement. Non seulement on ne construit pas assez de logements à loyer abordable, mais le gouvernement diminue encore les ressources de ceux qui cherchent à se loger. Il vient en effet de rogner sur l'aide personnalisée au logement, l'APL, qui aide les foyers les plus modestes à payer une partie de leur loyer.

Entre autres mesures, une personne possédant une épargne de 30 000 euros ne pourra plus bénéficier de l'APL. 30 000 euros, cela représente exactement la prime de licenciement et les économies d'un ouvrier ayant passé trente ans dans une usine, au moment où il se retrouve à la rue. Ou bien c'est la somme qui revient à chacun des deux enfants vendant la petite maison de leurs parents décédés. Le gouvernement se prépare donc à supprimer l'aide au logement de nombreuses familles de travailleurs.

La proportion de familles ne pouvant payer leur loyer, alors que ce dernier représente une part de plus en plus importante de leur budget, va donc augmenter. Le nombre d'expulsions et le nombre de sans-logis suivra forcément la même pente.

Au même moment, une enquête du journal *Les Échos* révèle que les familles ultra-riches, à la tête de plus 20 millions d'euros, ont des difficultés à placer leur capital de façon rentable. Elles se tourneraient de plus en plus vers l'immobilier, achetant et transformant des résidences de luxe, des hôtels haut de gamme, des forêts et des vignes.

La simple justice voudrait que leurs capitaux servent à construire des HLM et que leurs résidences soient utilisées pour héberger les sans-abri !

Paul Galois

Notre-Dame-des-Landes : un aéroport de bon rapport

Les rebondissements se succèdent, concernant le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

La consultation des habitants de Loire-Atlantique, décidée par Hollande en juin 2016, qui s'était traduite en faveur de ce projet à une courte majorité des votants, avait relancé l'affaire. Valls, sabre au clair, avait immédiatement déclaré que l'évacuation des terrains et les travaux commenceraient dès l'automne. Manque de chance pour lui, l'avis d'une magistrate, contestant la validité de cette décision, semblait remettre tout en question. Nouveau coup de théâtre, en appel, quelques jours plus tard, d'autres juges la désavouaient, ce qui est exceptionnel selon les spécialistes.

Cependant les opposants restent mobilisés contre un projet qui n'apparaît de plus en plus ni nécessaire, ni urgent (43 ans après), et encore moins prioritaire par rapport aux besoins de la population.

Quant à Vinci, principal bénéficiaire de cette opération d'envergure, il ne donne aucun signe d'impatience. Et pour cause ! Il est assuré, quelles que soient les péripéties ou l'issue de cette affaire, qu'il ne perdra rien et que, au bout du compte, il aura même certainement beaucoup gagné. Comme tous les groupes de cette importance, il sait fort bien comment protéger ses intérêts en se donnant toutes les garanties pour prévenir les aléas.

Peu importe au fond à Vinci que cet aéroport accueille ou pas un trafic et un nombre de passagers correspondant aux capacités annoncées. S'il était finalement construit, ce ne serait pas la première fois en effet, ni en France ni dans d'autres pays, qu'on aurait bâti un projet inutile… sauf pour les profits des rois du béton.

Jean-Pierre Vial

Carrefour : les méthodes du capital

Carrefour est assigné en justice par l'État français *« pour des pratiques commerciales abusives, contraires aux dispositions du Code du commerce ».*

Carrefour est accusé, dans un communiqué du ministère de l'Économie, d'avoir *« exigé de ses fournisseurs, sans aucune contrepartie, une «remise complémentaire de distribution» d'un montant significatif, le versement de cette remise étant un préalable à l'ouverture des négociations annuelles »*. En clair les fournisseurs, et surtout les plus petits, devaient consentir un rabais préalable de 30 % sur le prix de vente à Carrefour de leurs produits, avant toute discussion pour leur mise en rayon par Carrefour… qui, tous les consommateurs le savent, n'a pas baissé ses prix dans les mêmes proportions. C'est le moins qu'on puisse dire.

En clair, Carrefour rançonne les producteurs, les consommateurs, et ses salariés à qui il paye des salaires de misère, et tout cela est à la source des superprofits du groupe. Selon un communiqué du ministère de l'Économie, d'autres enseignes pratiqueraient également ces mêmes méthodes. En fait de « saine concurrence », il y a un pacte de brigands, qui se mettent d'accord entre eux pour détrousser tous ceux qu'ils peuvent, selon la bonne morale capitaliste. Les centrales d'achat des grands groupes ont un quasi-monopole sur la distribution : Intermarché allié à Casino représente 25,9 % des parts de marché, Carrefour et Cora 24,8 %, Auchan avec Système U 21,4 % et Leclerc représente à lui seul 20,3 %. Si les géants de l'agroalimentaire, les Coca-Cola, Nestlé, Bonduelle, etc., arrivent à très bien s'en sortir, ce n'est absolument pas le cas des petits producteurs, qui doivent abandonner une bonne part de leurs marges à ces géants de la distribution.

Quant à la contestation juridique lancée par l'État, elle est là plus pour la forme que sur le fond. Le gouvernement actuel comme ses prédécesseurs ont toujours refusé de s'attaquer à ces monopoles de la grande distribution, comme à tous les grands trusts de l'agroalimentaire qui ont de leur côté les mêmes pratiques à l'encontre des paysans et des petits producteurs. Même si Carrefour devait s'acquitter d'une éventuelle amende de principe, cela pèserait bien peu en comparaison du chiffre d'affaires du distributeur : 35,6 milliards d'euros en France.

Léna Pigalli

Procès contre des manifestants : la vengeance du Medef

Mardi 9 novembre, dès 9 heures, des dizaines de personnes se sont rassemblées devant le palais de justice de Paris pour protester contre l'arrestation de six personnes (cinq hommes et une femme) poursuivies par le Medef pour une prétendue dégradation en réunion lors de l'occupation de son siège il y a six mois.

En effet, le 7 juin dernier, une centaine d'intermittents du spectacle et d'étudiants avaient manifesté dans les locaux du Medef dans le cadre du mouvement contre la loi travail et de la lutte pour l'assurance chômage. À la suite de cela, le Medef, pour un coup qui aurait été donné à un gardien, avait poursuivi en justice l'un des manifestants qui doit passer en jugement le 8 décembre.

Pour les six autres nouvellement inculpés, le procès aura lieu le 10 février 2017. Ils ont été libérés après une nuit au dépôt et leur mise en examen a été prononcée. Ils sont accusés sans aucune preuve d'avoir abîmé le rideau de fer de la porte du Medef. Des photos leur ont été présentées, montrant simplement leur présence sur les lieux.

Au rassemblement de soutien, étaient présents des représentants de la Compagnie Jolie Môme, de la CGT du spectacle, du Parti de gauche, de Lutte ouvrière (dont Arlette Laguiller) et de la CNT. Selon un militant de SUD, son syndicat a recensé dans le pays plusieurs centaines de procès en cours pour des participations à des actions syndicales dans les entreprises ou à des manifestations.

La mobilisation contre la loi travail est terminée mais le patronat et le gouvernement n'ont rien oublié et font preuve d'un esprit revanchard. Les victimes de cet acharnement doivent avoir la solidarité de tous les travailleurs.

Correspondant LO

Jean-François Grelier : ton combat continue !

Jean François Grelier nous a quittés jeudi 10 novembre après quatre ans de lutte contre la maladie. Il a perdu ce dernier combat, mais il en a mené bien d'autres et gagné certains.

Jean-François avait rejoint Lutte ouvrière dans les années 1970. Dans toutes les actions militantes où il s'est investi, il a mis sa générosité, son opiniâtreté, sa gentillesse, son humanité, sa culture au service du combat et des idées communistes qui furent siennes toute sa vie.

Que ce soit dans son milieu professionnel en tant que formateur IUFM, que ce soit parmi les habitants de la cité du Parc où il habitait, il a toujours réussi à entraîner beaucoup de ceux qui le côtoyaient. Il avait cette qualité de savoir transmettre son enthousiasme, sa révolte contre les injustices, contre le racisme, contre tout ce qui peut diviser le monde des exploités. Dans son sillage ou à ses côtés se sont retrouvés beaucoup de démunis, révoltés par les aberrations et le bureaucratisme inhumain d'institutions qui les écrasent et contre lesquelles ils ne peuvent se défendre que collectivement. C'est toutes ces qualités qu'avait notre camarade Jean-François. Elles seront, elles devront être portées par bien d'autres, auxquels il n'a eu de cesse de transmettre les valeurs qui structuraient sa vie.

Après l'explosion de l'usine AZF le 21 septembre 2001, Jean-François s'est fait le porte-parole opiniâtre des « sans-fenêtres », ainsi que se sont nommés les sinistrés, et aussi des salariés qui refusaient l'union sacrée derrière Total. Quinze ans après l'explosion, le 27 septembre dernier encore, il était avec ses camarades de l'Association des sinistrés du 21 septembre au pied de la tour Total à la Défense, à Paris. Il s'agissait de protester contre la tenue à Paris plutôt qu'à Toulouse du procès d'appel, dans le mépris TOTAL de la parole des victimes.

Malgré sa maladie, Jean-François voulait tenir jusqu'au procès, mais il ne pourra malheureusement pas y assister. Cependant, en grande partie grâce à lui et à ceux qu'il a entraînés, Total est loin d'en avoir fini avec les sinistrés.

Nous venons de perdre un ami, un camarade, un communiste. Son combat continue.

Son livre : *La catastrophe d'AZF : Total coupable – Un sinistré « sans fenêtre » raconte.* Éditions Les bons caractères (www.lesbonscaracteres.com)

États-Unis : Trump, nouveau porte-parole de la bourgeoisie

Aux États-Unis, la victoire de Donald Trump a surpris non seulement les médias, qui misaient sur Clinton, mais aussi toute une partie de la population. Plusieurs manifestations ont rassemblé des milliers de jeunes, de démocrates notamment, révulsés qu'un tel démagogue puisse parvenir à la Maison-Blanche. Ils demandent en particulier au collège électoral de ne pas élire Trump.

Il est vrai qu'avec environ 60,5 millions de voix, sur 230 millions d'Américains en âge de voter, Trump a même recueilli moins de voix que sa concurrente (61,3 millions). On a connu système plus démocratique ! Mais Clinton n'a jamais contesté le système du collège électoral et elle a d'ailleurs vite reconnu sa défaite.

L'élection de Trump est le fruit pourri des huit années au pouvoir des démocrates, et même des seize années qu'ils ont passées au pouvoir depuis 1992. Pendant toutes ces années, les travailleurs ont vu leur condition se dégrader, leurs revenus baisser, leurs emplois se précariser et l'éducation publique se délabrer. C'est tout cela qui a été rejeté le 8 novembre. Les républicains n'ont pas progressé en voix ; en revanche, les démocrates en ont perdu 8 millions par rapport à 2008, alors que la population en âge de voter a augmenté de quelque 20 millions.

Un nouveau discours

Le 9 novembre au matin, quand l'élection de Trump a été acquise, les marchés boursiers ont eu un trou d'air, et Trump a vite envoyé des signaux visant à les rassurer, avec un discours consensuel. Alors qu'il parlait pendant la campagne de faire traduire en justice Hillary Clinton et de l'envoyer en prison, il a salué ses services rendus au pays. Les Bourses ont vite remonté, ce qui est logique, après la victoire d'un magnat de l'immobilier multimilliardaire, patron de combat de surcroît.

Pendant sa campagne, Trump a promis de créer 25 millions d'emplois bien payés, d'améliorer le système de santé, de construire des hôpitaux, de réparer les infrastructures délabrées, de baisser les impôts, de mettre fin aux guerres, de nettoyer Washington de l'influence des lobbies, etc. C'est ainsi qu'il a pu rallier des électeurs des classes populaires, sur fond de discrédit des démocrates. Mais, comme tous les démagogues, la politique qu'il mènera ne sera pas nécessairement celle qu'il a promise, mais celle qu'exigera de lui ou lui permettra la bourgeoisie.

Démagogie raciste

Trump a promis de mener une politique réactionnaire et il donne des gages à son électorat en ce sens. Ainsi, il a réaffirmé sa volonté d'expulser des millions d'immigrants, reprenant une promesse de campagne. Il y aurait aujourd'hui 11 millions de clandestins, des Latino-Américains pour l'essentiel, et des secteurs entiers de l'économie s'appuient sur cette main-d'œuvre surexploitée. La bourgeoisie ne veut certes pas que Trump les renvoie tous. Trump lui-même a employé des sans-papiers payés en dessous du salaire minimum. Il ne parle donc plus que d'expulser les deux à trois millions de *« criminels, membres de gangs, trafiquants de drogue »* immigrés. Sous Obama, 2,5 millions de sans-papiers ont été expulsés. Trump s'inscrit donc dans une continuité, ce qui n'empêche pas son discours xénophobe d'être porteur de divisions dans la classe ouvrière et d'encourager les actes et les propos racistes.

La base de Trump, celle du Parti républicain et de ce qu'on appelait le Tea Party, est constituée d'un électorat réactionnaire, évangéliste, voire bigot. Certes, Trump, marié trois fois, n'était pas leur chouchou. Mais il leur a donné des gages. Son colistier, le futur vice-président Mike Pence, est créationniste, c'est-à-dire qu'il rejette la théorie de l'évolution. Les premiers responsables nommés par Trump sont des caciques du Parti républicain et des figures de l'extrême droite, à l'image de Stephen Bannon, nommé stratège en chef, raciste et antisémite notoire.

PABLO MARTINEZ/AP

Passage de témoin entre Obama et Trump.

Trump, dont la misogynie est sans fard, a également envoyé un message sinistre sur le droit à l'avortement. Aux États-Unis, la législation en la matière relève des États. Mais, depuis un arrêt adopté par la Cour suprême en 1973, ceux-ci n'ont pas la possibilité de restreindre ou d'interdire l'IVG. Un juge doit être prochainement nommé à la Cour suprême, deux autres devraient l'être dans les années à venir. En s'engageant à nommer des juges anti-IVG, Trump sait qu'il ouvrira la voie à une remise en cause de l'arrêt de 1973, laissant ensuite toute latitude aux États les plus réactionnaires.

Trump attaquera les travailleurs, en particulier les étrangers et les Noirs, les femmes aussi. Mais nul ne sait comment réagiront les uns et les autres. Par le passé, tous ont mené de rudes combats pour faire valoir leurs droits, y compris sous des présidents aussi antiouvriers, misogynes et racistes que Donald Trump.

Michel Bondelet

Les résultats de l'extrême gauche

Des candidats d'extrême gauche se réclamant de la classe ouvrière étaient présents dans certains secteurs, lors des élections américaines du 8 novembre. Bien qu'ils soient évidemment très minoritaires à l'échelle des États-Unis, leurs résultats valent d'être cités.

Le Working Class Party

Dans le Michigan, État industriel du Nord, dont la plus grande ville est la capitale de l'automobile, Detroit, le Working Class Party (Parti de la classe ouvrière) se présentait pour la première fois. Il était soutenu notamment par les militants du groupe trotskyste The Spark. Pour que le Working Class Party soit officiellement enregistré comme parti, ses militants avaient recueilli quelque 50 000 signatures dans une campagne de pétitions.

- Mary Anne Hering, enseignante retraitée, était candidate au Conseil de l'éducation du Michigan. Elle a obtenu 224122 voix, soit 2,66 % dans le vote à l'échelle de l'État.
- Sam Johnson, ouvrier retraité de Chrysler, et Gary Walkowicz, ouvrier de Ford, étaient candidats à la Chambre des représentants, l'équivalent de la Chambre des députés, chacun dans une des 14 circonscriptions du Michigan. Sam Johnson obtient 8 778 voix (3,43 %) et Gary Walkowicz 9 183 voix (2,8 %).

Enfin, plus de 13 000 électeurs à l'échelle du du Michigan ont voté pour le Working Class Party, une possibilité supplémentaire offerte par le bulletin de vote.

Il n'y a aux États-Unis ni profession de foi envoyée aux électeurs, ni temps de parole réservé dans les médias audiovisuels. C'est donc grâce à une campagne militante que le Working Class Party a obtenu ces résultats encourageants, qui lui permettent de se présenter aux prochaines élections sans devoir de nouveau pétitionner pour son enregistrement.

C'est dans les villes ouvrières que le Working Class Party a obtenu ses meilleurs scores. Mary Anne Hering obtient également de bons résultats dans des districts semi-ruraux. Le Working Class Party obtient des voix dans un certain nombre de comtés où il n'a pu faire campagne ; cela montre qu'une partie des travailleurs sont conscients de leurs intérêts et de la nécessité de créer un parti de la classe ouvrière.

THE SPARK

Sam Johnson, Mary Anne Hering et Gary Walkowicz.

Par ailleurs, dans l'État du Maryland, David Harding se présentait aux élections municipales dans un district de Baltimore, sur les mêmes bases politiques que le Working Class Party. Il a obtenu 1 288 voix (8 %), seul en lice contre une démocrate qui obtient 92 %.

Le Socialist Workers Party et Workers World

Dans certains États, deux groupes d'extrême gauche présentaient un « ticket » de candidats à la présidence et à la vice-présidence des États-Unis : Alyson Kennedy et Osborne Hart pour le SWP (Parti socialiste des travailleurs), dans sept États ; Monica Moorehead et Lamont Lilly pour Workers World (Monde ouvrier), dans trois États. Ils ont obtenu au total quelques milliers de voix.

M.B.

Bulgarie et Moldavie : l'Europe ne fait plus recette

Des élections présidentielles viennent d'avoir lieu, mi-novembre, dans deux pays de l'est de l'Europe, la Bulgarie et la Moldavie. Dans les deux cas, c'est un candidat décrit comme prorusse qui l'emporte haut la main, en profitant de ce que la population rejette l'Union européenne (UE) et ceux qui, au pouvoir, s'en revendiquent.

La situation des deux pays diffère certes par leur taille, leur peuplement et leur statut vis-à-vis de Bruxelles. Mais ils ont en commun d'être parmi les plus pauvres du continent, d'avoir une population qui tente de survivre en émigrant et d'être ravagés par une corruption débridée. Cela sur fond d'instabilité politique chronique, les équipes qui se disputent le pouvoir et l'enrichissement qu'il permet ne voulant jamais en rester trop longtemps écartées.

La Bulgarie, une ancienne Démocratie populaire, a, comme la Roumanie, fait partie du dernier élargissement de l'UE en 2007.

En 2013, une vague de plusieurs mois de manifestations de masse contre la corruption et la pauvreté avait abouti au départ du chef du gouvernement, Boïko Borissov. Figure de proue de la clique proeuropéenne et affairiste, au pouvoir depuis 2009, il est revenu aux commandes fin 2014. Constatant qu'après la victoire du général Radev, soutenu par le Parti socialiste de Bulgarie, ex-Parti communiste, « la coalition au pouvoir n'a pas de majorité », Borissov vient de démissionner.

Pas grand-chose ne distinguait les deux principaux candidats à la présidentielle, Radev et la présidente conservatrice du Parlement, dans leurs programmes, et encore moins dans la façon dont le personnel politique qui les entoure entendait se payer sur la bête, en pillant le pays et en rançonnant sa population.

Mais, alors que Radev parlait de changement, son adversaire faisait campagne sur la « stabilité » à préserver, ce que nombre d'électeurs ne pouvaient interpréter que comme une promesse de ne rien changer à leur pauvreté.

Quant à la Moldavie, son sort apparaît encore moins enviable. Elle, qui fut la plus petite des républiques de l'Union soviétique, se trouve associée à l'UE depuis peu. Mais les deux tiers de sa population en sont toujours réduits à vivre, en permanence ou à temps partiel, en Europe de l'Ouest ou en Russie, seuls endroits où ils trouvent un travail.

Il y a peu encore, plus de 70 % des Moldaves se disaient favorables à une intégration à l'Union européenne, mais les choses ont bien changé. Dans ce pays où près de la moitié de la population survit avec moins de cinq dollars par jour, l'UE a déversé 800 millions d'euros pour la seule période 2010-2015. Mais la population n'en a pas vu la couleur. Cet argent est allé, pour partie, aux groupes financiers et agroalimentaires européens voulant s'implanter dans la région et, pour le reste, aux bandits au pouvoir. Le summum a été atteint fin 2014, quand la population a appris que l'encaisse de trois banques du pays avait disparu : des proches du gouvernement avaient volé un milliard d'euros, soit 15 % du produit intérieur brut moldave. Cela, sans que s'en émeuvent les dirigeants ouest-européens, qui présentaient le pouvoir moldave comme « le meilleur élève » de leur « partenariat oriental ».

Le pillage par ses grands groupes, la corruption des dirigeants locaux, la pauvreté pour la majorité : l'Union européenne n'a rien d'autre à proposer aux peuples de l'est du continent.

Pierre Laffitte

Chili : la lutte contre le système de retraite privé

Depuis plusieurs mois, les travailleurs chiliens sont en lutte contre l'actuel système de retraite par capitalisation, les AFP (Administration des fonds de pension). En juillet dernier, ils étaient 700 000 dans la rue, plus d'un million en août, 600 000 en octobre et ils sont à nouveau descendus massivement dans la rue le 4 novembre pour exiger « No+AFP ». La manifestation a été appuyée par des appels à la grève.

Ces manifestations, peu relayées par la presse et en dehors des syndicats, ont d'abord été des défilés auxquels participaient des familles populaires. La coordination No+AFP était à peine connue. Ce qui a tout déclenché est le montant exorbitant de la retraite de l'ex-femme du président de la Chambre des députés qui, après dix ans de travail dans l'administration pénitentiaire, allait recevoir une retraite d'environ 7 000 euros, alors que le salaire minimum est de seulement 333 euros et les pensions en moyenne de 260 euros.

Après le coup d'État de 1973, la dictature du général Pinochet a servi de banc d'essai aux économistes nord-américains, apôtres de la privatisation de l'économie et du démantèlement de la protection sociale. Pinochet a imposé le système privé de pension de retraite pour toute la population, à l'exception de l'appareil de répression, armée, police, gardiens de prison, dont les pensions restent garanties.

Cette retraite est une assurance privée obligatoire. Les cotisations mensuelles sont à la charge du travailleur, sans contribution de l'employeur ou de l'État, sauf dans les cas où les pensions sont beaucoup trop faibles ; dans ce cas l'État ajoute un petit supplément.

En revanche, jusqu'à présent, l'affaire a été très bonne pour une demi-douzaine de groupes capitalistes qui ont mis la main sur la gestion de ce pactole : deux géants nord-américains de l'assurance, Met Life et Principal ; un établissement financier chilien, CCHC, émanant du patronat du bâtiment et quelques autres groupes du même acabit.

IRIS COLIL BARRA

« La vieillesse, c'est la dignité, pas la précarité », « Non aux abus, fraudes contre les peuples », proclament les banderoles.

Tous ces brasseurs d'argent utilisent le magot des cotisations de la population pour spéculer sur le marché mondial, avec le risque que les pensions des retraités s'évanouissent à l'occasion d'un énième krach financier. Il y a là largement de quoi alimenter la colère de tous ceux qui manifestent contre les AFP et exigent un système de retraite aussi garanti que celui de la police.

Jacques Fontenoy

Égypte : FMI et Sissi font payer la population

Le 11 novembre, le FMI a décidé d'accorder au gouvernement égyptien le prêt attendu de 12 milliards de dollars, dont 2,75 milliards dans l'immédiat.

Pour obtenir cette décision, le président Sissi avait une semaine plus tôt laissé flotter la livre égyptienne, ce qui a entraîné sa dévaluation de près de la moitié.

La conséquence sur les prix a été immédiate, d'autant plus qu'une des décisions du gouvernement, se pliant aux consignes du FMI, a été de restreindre les subventions sur le carburant, augmentant le prix à la pompe de 47 %. Par ailleurs, aux pénuries de sucre, de riz, d'huile alimentaire, de lait infantile, liées au manque de devises disponibles pour les importations, s'ajoutent désormais les pénuries de médicaments, antidiabétiques ou anticancéreux, dont les prix à l'importation ont littéralement flambé.

Les représentants du FMI, de leur côté, n'ont pas caché qu'ils souhaiteraient la suppression de toutes les subventions qui permettent aux produits de base de rester un peu accessibles. Mais la conséquence en serait des révoltes immédiates. Pour l'instant, le pouvoir tente de limiter le mécontentement de la population pauvre en organisant des distributions de « paquets alimentaires » à prix accessible, 25 LE soit 1,5 euro, contenant un kilo de sucre, de riz, de fèves, une boîte de beurre, un paquet de thé et une brique de concentré de tomates. Un million de ces paquets d'urgence ont été distribués à travers le pays en quelques semaines. Sissi n'est surtout pas avare de promesses : baisser de 65 à 60 ans l'âge auquel il est possible de toucher l'allocation chômage pour un senior ; distribuer aux 7 millions de travailleurs de l'État ou de sociétés étatisées une prime correspondant à 7 % des cinq derniers salaires mensuels… Quant aux travailleurs de sociétés privées, et encore plus aux millions qui vivent grâce à l'économie informelle, leur sort dépendra plus de leur mobilisation et de leurs manifestations que du bon vouloir du gouvernement.

REUTERS

Bousculade pour acheter du sucre subventionné.

Viviane Lafont

Guadeloupe : grèves et manifestations de colère

En Guadeloupe, les travailleurs de Pôle emploi sont en grève depuis le 18 octobre. Au début, les grévistes étaient majoritaires au sein de l'entreprise pendant deux ou trois jours. La plupart des agences étaient fermées. Puis ce fut la reprise, mais une minorité d'employés a refusé de lâcher prise.

Les employés ont profité du passage de la ministre du Travail, Myriam El Khomri, pour perturber sa visite en signe de mécontentement. À force de ténacité ils sont parvenus à obtenir l'embauche de six CDD en CDI sur deux ans, le non-retrait des jours de grève sur la paye de novembre, autant de petits succès face à une direction qui ne voulait rien lâcher. Lundi 14 novembre plusieurs dizaines de militants et de travailleurs sont venus soutenir ceux de Pôle emploi au son du « groka » et des chants locaux de lutte populaire. Pendant la poursuite des négociations, des employés se rendent dans les agences, et des arrêts de travail s'en suivent.

Quant aux travailleurs de la CASBT (communauté d'agglomération du sud-Basse-Terre) vingt-et-un salariés de ce syndicat de communes sont en grève depuis déjà près de trois semaines. Transférés avant la fermeture de la Générale des eaux-Veolia à la CASBT dans le secteur de l'adduction d'eau potable, ils ont perdu 22 % de leur salaire précédent, ce qui est la raison de la colère.

D'autre part, après la mobilisation nationale des travailleurs hospitaliers du 8 novembre, suivie aussi en Guadeloupe, les contractuels du CHU de Pointe-à-Pitre-Abymes ont débrayé pour exiger leur titularisation. Ils ont organisé plusieurs rassemblements devant le CHU et sont passés dans les services pour informer les collègues. À une centaine, ils sont allés protester dans le bureau du directeur. Le 15 novembre ils étaient encore en grève.

Enfin, le collectif des usagers de l'eau de la commune, bien nommée Capesterre-Belle-Eau, manifeste depuis déjà un certain temps pour protester contre le manque d'eau au robinet. Plusieurs centaines d'usagers ont bloqué la route nationale le mardi 15 novembre, comme ils l'avaient déjà fait à plusieurs reprises ces derniers temps. Ils ont fait des émules puisque les usagers de la commune de Baillif en sont eux à leur deuxième blocage de route pour les mêmes raisons. La question de l'eau en Guadeloupe est un véritable scandale. Le réseau est totalement vétuste et élus et entreprises, depuis des années, ont brillé par leur incompétence sur ce problème.

En Guadeloupe, décidément, les raisons ne manquent pas aux travailleurs pour se mobiliser…

Pierre Jean-Christophe

THALASRUM

Barrage sur le pont de l'îlet Pérou érigé par les usagers de Capesterre-Belle-Eau.

Sous le Sapin : les capitalistes toujours mieux servis

Le ministre de l'Économie et des Finances, Michel Sapin, multiplie les mesures fiscales favorables aux capitalistes sous prétexte d'attirer les capitaux étrangers en France. Mais c'est pour lui l'occasion d'arroser tout le grand patronat.

Il veut ainsi exonérer les filiales françaises des groupes étrangers de la taxe de 3 % sur les dividendes distribués à leurs actionnaires. Cette taxe avait été instaurée en 2012, et une partie des entreprises françaises en étaient dispensées. Le Conseil constitutionnel ayant enjoint au gouvernement de traiter de la même manière les sociétés françaises et étrangères plutôt que de taxer tout le monde, Sapin a profité de l'occasion pour étendre l'exonération.

Dans le même ordre d'idées, il somme les députés socialistes de revenir sur un amendement faisant passer de 20 % à 30 % le taux d'imposition des actions gratuites distribuées par les grandes entreprises à leurs hauts dirigeants. Les parlementaires, qui voulaient se donner des allures un peu opposées au patronat, se voient ainsi rappelés à l'ordre. *« Il faut que les députés considèrent l'intérêt général »*, leur a asséné Sapin dans une interview au journal *Les Échos*. En fait d'intérêt général, il s'agit surtout de celui des PDG. La part de leurs revenus en actions gratuites a augmenté de 33 % l'an dernier !

De plus, comme le rappelle encore Sapin dans le même journal, *« le plus important, c'est que le projet de loi de finances 2017 prévoit aussi une baisse de l'impôt sur les sociétés de 33,3 % à 28 % »*.

Pour les capitalistes, français et étrangers, c'est toujours Noël avant l'heure.

Daniel Mescla

Île de La Réunion : Paul Vergès, un communiste qui ne l'était que de nom

Paul Vergès, leader et fondateur du Parti communiste réunionnais, est décédé le 12 novembre à l'âge de 91 ans. Il fut maire, député, conseiller général, sénateur, et surtout vice-président puis président à la tête de la région pendant près de vingt ans.

Les hommages pleuvent depuis son décès. Hommages de circonstance, hommages empreints d'hypocrisie mais aussi hommages sincères de la part de travailleurs pour qui Paul Vergès et le PCR ont incarné un espoir pendant des décennies. Espoir de plus de justice sociale, d'un avenir meilleur, de plus de respect, dans une île à peine sortie de la colonisation et dont les habitants, hormis la couche privilégiée, subissaient toujours le mépris et la répression de l'État français.

Paul Vergès était le fils de Raymond Vergès qui, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, fut député à l'Assemblée constituante française et un des artisans de la loi de départementalisation de mars 1946. Un temps partisan de la départementalisation, Paul Vergès pensait que, avec la fin du statut colonial, la population, majoritairement très pauvre, qui souffrait de la misère et du manque d'infrastructures, allait voir ses conditions de vie s'améliorer rapidement. Mais face à cet État français peu enclin à appliquer les lois et les mesures sociales en vigueur en France métropolitaine, Vergès mit en avant une politique dite d'autonomie. C'est sur la base d'un tel programme qu'il fonda le Parti communiste réunionnais en 1959, parti qui remplaça la fédération locale du PCF existant depuis 1947.

Dès le départ, Paul Vergès voulut créer un parti de rassemblement le plus large possible, n'hésitant pas à tendre la main et à voler au secours des pires adversaires du communisme. Ce fut le cas en 1954, quand Vergès choisit de s'allier au directeur de l'usine sucrière de Quartier Français, René Payet, un anticommuniste primaire, réactionnaire et ancien pétainiste. Au fil des ans et des élections, Vergès chercha souvent des alliés sur sa droite, comme en 1986 où il entra dans la majorité régionale aux côtés du président UDF Pierre Lagourgue, ou encore en 1988 avec Jean-Paul Virapoullé, un des dirigeants de la droite locale avec qui il conclut une alliance pour faire élire à la tête du conseil général un autre homme de droite.

Ces alliances électorales tous azimuts déboussolèrent bien des militants et des électeurs du PCR, à qui le parti et son dirigeant tentèrent à chaque fois de faire avaler l'amère pilule en leur expliquant qu'il s'agissait de stratégies pour rester dans les instances dirigeantes et peser sur les décisions. Pire, même, ces zigzags électoraux firent perdre du crédit à de nombreux militants dévoués et combatifs, crédit acquis au cours de luttes menées aux côtés des travailleurs et des petits planteurs.

Vergès et le PCR n'offrirent aux classes populaires aucune autre perspective que la voie des élections, qu'une politique de collaboration de classes. Celle-ci les a amenés à se faire accepter par les possédants de l'île, au service desquels ils se sont mis, en particulier lorsqu'ils furent à la tête de la région.

Cette politique illustrée par la formule « Union des Réunionnais », sans distinction de classes, est aujourd'hui toujours maintenue. Elle a contribué à semer le trouble dans la conscience de nombreux travailleurs, leur laissant croire que leurs intérêts peuvent être confondus avec ceux de leurs exploiteurs.

Certains disaient de Vergès qu'il était un révolté. En tout cas, ses indignations ne l'ont pas amené à s'engager sur la voie de la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière, afin que soit mis fin au joug du système capitaliste sur la base de véritables idées communistes.

Émile Grondin

Manifeste contre les fonctionnaires : une attaque manifeste contre tous les travailleurs

L'association Villes de France, qui regroupe des maires de villes de taille moyenne, vient de lancer un manifeste pour « bâtir la fonction publique territoriale de demain ». Derrière cette formule creuse, il s'agit de démolir les droits des travailleurs de la fonction publique.

Cette association réclame entre autres de pouvoir licencier plus facilement un fonctionnaire et voudrait que le salaire soit déterminé non plus en fonction de l'ancienneté mais selon le bon vouloir de l'employeur, c'est-à-dire à la tête du client. Elle demande aussi à pouvoir augmenter le temps de travail en supprimant des jours de congé, ainsi que le rétablissement d'un jour de carence, autrement dit d'un jour d'arrêt maladie non payé.

Ce manifeste s'inscrit pleinement dans la campagne des candidats à la primaire de la droite où c'est à celui qui fera le plus dans la surenchère contre les travailleurs de la fonction publique : suppression de centaines de milliers de postes de fonctionnaires, départ à la retraite à 65 ans, etc.

La gauche apporte elle aussi sa pierre à la démagogie contre les fonctionnaires. L'association Villes de France est d'ailleurs dirigée par une maire LR mais aussi par un élu PS. Et le gouvernement vient de faire voter une loi qui vise au renforcement du contrôle médical des arrêts de travail dans les collectivités publiques, contribuant à véhiculer lui aussi les préjugés sur les fonctionnaires qui abuseraient des arrêts maladies.

En assimilant les fonctionnaires à des privilégiés quand ce n'est pas à des fainéants, les politiciens au service de la bourgeoisie, qu'ils soient de droite, de gauche ou d'extrême droite, cherchent à diviser les travailleurs pour mieux faire passer leurs attaques. Car celles-ci ont pour seule raison de faire des économies sur le dos des travailleurs de la fonction publique afin que l'argent public puisse aller remplir les poches des capitalistes et des banquiers.

Face à cela, tous les travailleurs sont concernés, car moins de fonctionnaires, c'est moins d'hôpitaux, d'écoles, de transports en communs. Et puis, qu'ils soient du privé ou du public, tous les travailleurs subissent la rapacité du grand patronat.

Arnaud Louvet

Évasion fiscale : les multinationales payeront quand les poules auront des dents

À l'approche des élections présidentielles, et surtout législatives, le député socialiste du Cher, Yann Galut, part en guerre contre les multinationales qui ne payent pas d'impôts.

Il propose de sanctionner les entreprises coupables de fraude en les imposant à hauteur de 38 %, au lieu du taux habituel de 33 % de l'impôt sur les sociétés (IS). D'après lui, le fisc y gagnerait au moins un milliard par an. Il dit s'inspirer de l'exemple du Royaume-Uni, où une « taxe Google » a été adoptée.

En effet, en 2015, Google a payé au fisc français la somme de 6,7 millions alors que ses bénéfices liés à la publicité sur son moteur de recherche sont évalués en France à 1,7 milliard. On est loin du taux officiel de 33 % ! Il en va bien sûr de même pour les autres multinationales, toutes championnes de « l'optimisation fiscale ».

Les banques et les groupes capitalistes français emploient évidemment les mêmes méthodes. En moyenne, les sociétés du CAC 40 payent l'impôt sur les sociétés à hauteur de 8 % alors que la plupart des PME approchent du taux de 33 %. Et les paradis fiscaux ne se sont jamais aussi bien portés.

L'agitation de certains hommes politiques autour de ce sujet, en France comme au Royaume-Uni, n'est qu'un écran de fumée et les mesures prises sont du vent. Au Royaume-Uni, le redressement fiscal que Google a négocié lui a permis de ne payer que 166 millions d'euros, une somme dérisoire par rapport à ses profits. Nul doute qu'une éventuelle « Google tax » à la française aurait des résultats aussi spectaculaires.

Par ailleurs, Yann Galut, pour ne pas trop effrayer le patronat et ne pas diminuer « l'attractivité de la France », propose de compenser ces éventuelles sanctions par une baisse du taux de l'IS de 33 à 25 % pour l'ensemble des entreprises.

Quant au ministre de l'Économie Sapin, il a choisi de ne rien faire. En effet, c'est beaucoup plus simple.

Antoine Ferrer

Grenoble : réquisition des logements vides !

Une réunion de lancement du « dispositif d'hébergement hivernal » était organisée par la préfecture de l'Isère mardi 8 novembre.

Une cinquantaine de manifestants en ont profité pour interpeller le sous-préfet et la directrice de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et exiger que des centaines de places soient créées. Tous ont fait entendre leur indignation aux cris de *« Fini le blabla, un toit, c'est un droit »* et de *« Réquisition des logements vides »*.

Pour le moment seules 195 places sont en cours d'ouverture. Or il en faudrait au minimum 1 400 pour que ceux qui vivent à la rue, sous tente ou dans leur voiture, soient logés. Les manifestants ont expliqué qu'ils avaient donné l'an dernier une liste de bâtiments vides pour demander leur aménagement… Rien n'a été fait depuis !

L'absence de volonté d'affronter le problème de l'hébergement d'urgence est criante. Les salariés du 115, en grève, étaient également là pour dénoncer le manque de places et les critères qui leur sont imposés pour accorder une place au jour le jour. Cette année, seuls sont retenus les parents isolés avec un enfant de moins d'un an, les femmes enceintes de plus de sept mois, les personnes handicapées et très malades…. Conséquence, sur les 1 400 appels qu'il reçoit au minimum par mois, le service du 115 répond au moins 95 % du temps qu'il n'a pas de place.

Les manifestants ont d'abord refusé l'invitation de la directrice de la DDCS d'assister à la réunion organisée, dénonçant ce type de grand-messe n'aboutissant qu'à gérer la misère. Puis ils ont fini par l'envahir à une quinzaine et sont encore une fois intervenus pour exiger des solutions immédiates et pérennes pour les plus démunis.

Correspondant LO

Société générale : rendre l'argent, vous n'y pensez pas !

L'administration fiscale aurait décidé de réclamer à la Société générale tout ou partie du crédit d'impôt dont elle a bénéficié suite à la fraude du trader Jérôme Kerviel.

En 2008, la banque avait accusé son employé de lui avoir fait perdre près de cinq milliards d'euros, en dépassant dans son activité de spéculation les limites des sommes à engager fixées par sa hiérarchie. En réalité celle-ci était bien sûr au courant et Kerviel servait de fusible. Licencié, il fut traîné en justice, la banque réussit à le faire condamner à un dédommagement de 4,9 milliards d'euros !

De procès en procès, en septembre dernier, la cour d'appel a fini par reconnaître aussi la responsabilité de la banque pour des « carences dans les dispositifs de contrôle et de sécurité » et a réduit le montant des dommages et intérêts dûs par Kerviel à un million d'euros.

Or la Société générale avait bénéficié en 2008 d'un crédit d'impôt de 2,2 milliards, octroyé par le ministre du Budget de l'époque, Éric Woerth, pour l'aider à surmonter cette perte ! Huit ans plus tard, la cour d'appel, en établissant la responsabilité de la banque, a aussi conclu que cela « limite le droit à indemnisation ». Le ministre des Finances, Michel Sapin, aurait donc lancé la procédure pour récupérer le crédit d'impôt.

La Société générale n'est certainement pas près de restituer les milliards accordés généreusement par l'État. Pour elle, la législation fiscale a été respectée ; la cour d'appel, ce n'est pas son problème, et comme le dit un de ses conseillers juridiques, ce sujet est « sans intérêt ». Et l'intérêt, une banque sait ce que c'est.

Sylvie Maréchal

Toulouse : « soignants, pompiers tous dans le même panier »

À Toulouse le 8 novembre, la journée de mobilisation du personnel soignant a été très suivie, de même que dans les principales villes de la région, à Albi, Auch, Foix, Carcassonne ou Tarbes.

Des milliers d'hospitaliers, personnel de cliniques privées, maisons de retraite, infirmières libérales ou élèves, ont manifesté dans les rues de Toulouse contre la dégradation de leurs conditions de travail et pour réclamer davantage de moyens pour la santé. À ce cortège jeune et dynamique se sont joints les pompiers qui subissent la même politique d'effectifs et de moyens insuffisants.

Dans certaines cliniques, comme aux Cèdres et à l'Union, en banlieue toulousaine, la grève était si massive que la direction a recouru à des assignations. Le personnel de la santé privée n'est pourtant pas soumis au service minimum, mais le préfet a accepté de soutenir… les patrons de ce secteur.

« Soigne et tais-toi », *« soignants épuisés = patients en danger »*, *« qui sème la misère récolte la colère »* et *« soignants ou pompiers, on est tous dans le même le panier »* : les slogans sur les banderoles ou à la sono exprimaient clairement le sentiment des manifestants.

Au CHU, classé un des premiers de France, les absences ne sont plus remplacées, désorganisant complètement les services, alors que l'activité, elle, ne cesse d'augmenter suite à l'augmentation de la population toulousaine.

LO

Dans le privé, ce sont les journées de 12 heures sans même avoir le temps d'aller manger, et des salaires à peine supérieurs au smic (1 300 euros pour une infirmière débutante).

Se retrouver si nombreux à manifester était encourageant. Un bel essai à transformer.

Correspondant LO

Hospitaliers de Tours : une manifestation réussie

LO

Le 8 novembre à Tours, de mémoire d'hospitaliers, il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu autant de monde à une de leurs manifestations. Ils étaient près d'un millier, dans un cortège jeune et dynamique. Des travailleurs de multiples services de l'hôpital et de toutes catégories, allant de l'infirmier à l'ouvrier des ateliers, ainsi que des élèves infirmiers et des infirmiers libéraux, étaient présents.

De nombreuses pancartes de services étaient visibles : des labos, de la gynécologie, du Samu, de la pneumologie, etc. dont certains, comme la gynécologie et le Samu, sont encore en grève contre des restructurations. Des travailleurs des établissements de tout le département, de Loches, Chinon, Luynes et des différents Ephad, étaient venus se joindre à la manifestation. Outre les slogans sur des revendications spécifiques comme *« Non au travail en 12 heures dans les réas et les urgences ! »*, tous reprenaient *« Non à la baisse des effectifs ! »* et réclamaient aussi des augmentations de salaires.

Les manifestants étaient satisfaits d'avoir exprimé leur mécontentement, tout en sachant pertinemment qu'il ne faudra pas en rester là.

Correspondant LO

Lyon : quand le « tout numérique » renforce les inégalités

Les bibliothèques municipales de Lyon, qui disposent d'espaces numériques, voient affluer un nombre important de personnes qui n'ont pas d'ordinateur chez elles ou qui ne savent pas s'en servir.

Pour faire des économies de personnel, de plus en plus d'administrations ne communiquent plus que par courriels et ferment les guichets d'accueil qui pouvaient permettre d'orienter ou d'aider les demandeurs : c'est le cas par exemple des agences de Pôle emploi, dont l'accueil sans rendez-vous n'a lieu que les matins, où l'inscription ne peut plus se faire par téléphone mais uniquement par Internet.

Depuis août 2015, les étrangers qui souhaitent faire une demande de carte de séjour ou en obtenir le renouvellement doivent aussi prendre rendez-vous via le site Internet de la préfecture du Rhône. Pour y parvenir, il faut cliquer sur plusieurs liens, lire des pages entières d'un texte difficilement compréhensible pour qui maîtrise mal le français. Il faut surtout pouvoir bénéficier d'un ordinateur, d'un accès à Internet et d'une imprimante, car la confirmation du rendez-vous devra être présentée imprimée en préfecture : comment faire si on dort dans un foyer, parfois dans la rue, ou si tout simplement on n'en a pas les moyens ?

Ce qui est présenté comme une amélioration pour les étrangers, qui devaient jusque-là faire la queue devant la préfecture dès le milieu de la nuit pour espérer accéder au guichet, ajoute en réalité de nouveaux obstacles.

La multiplication des démarches par Internet explique l'affluence dans les bibliothèques publiques. Bien sûr, un de leurs rôles est de permettre aux usagers d'accéder à l'information et à la maîtrise des outils informatiques. Mais, de fait, les bibliothécaires se retrouvent à pallier les suppressions de personnel et de temps d'accueil dans les autres services publics.

Si certains demandeurs ont pu avoir recours à l'aide de bibliothécaires ou d'associations, combien ont renoncé à faire valoir leurs droits ? La « simplification administrative », qui tend vers le tout numérique sert surtout à supprimer des milliers d'emplois et au bout du compte renforce l'exclusion de toute une partie de la population.

Correspondant LO

Accidents du travail : plein le dos de l'exploitation !

625 000 accidents du travail ont été déclarés en 2015. C'est ce que relèvent des médias qui se sont procuré le bilan annuel de la branche Accident du travail – Maladies professionnelles de la Sécurité sociale.

Ce chiffre est en légère augmentation (+ 4 000) par rapport à 2014, et serait à mettre au compte des nouveaux métiers liés aux services à la personne. En effet, les lombalgies (le mal de dos), sont de plus en plus fréquentes. Leur part dans les accidents du travail, qui était de 13 % en 2005, a atteint 19 % en 2015. Leur nombre serait ainsi passé dans ces dix années de 146 000 à 167 000 cas alors que, nous dit-on, le nombre d'accidents de travail aurait reculé de 1,1 million en 2005 à moins de 900 000 en 2015.

Certes, les conditions de travail sont particulièrement éreintantes dans les maisons de retraites, les hôpitaux et tous les établissements qui prennent en charge des malades ne pouvant ni se mobiliser ni se déplacer seuls. Faute d'embauche en nombre suffisant, faute de formation, faute d'investissement dans des lève-personne et autres appareils qui pourtant existent, ce sont les dos des soignants qui trinquent.

Mais se féliciter du recul des accidents du travail et des maladies professionnelles au cours des dix et même des cinquante dernières années relève du canular. Tout le monde sait que les patrons, surtout ceux des grosses sociétés, déclarent un nombre d'accidents du travail bien inférieur à la réalité afin de réduire le montant de leurs cotisations à la Sécurité sociale. En effet, la branche Accident du travail – Maladies professionnelles de la Sécurité sociale est financée par les employeurs en fonction du nombre de jours d'arrêt de travail, d'invalidité, de décès, de risques professionnels de leur entreprise. D'où les multiples pressions des patrons sur les salariés pour ne pas déclarer les accidents. Cette fraude patronale est si bien connue que, chaque année, dans le budget de la Sécurité sociale, ce détournement donne lieu à un reversement de la branche Accident du travail vers celle de l'Assurance maladie afin de compenser – très partiellement – les dépenses de cette dernière.

Dans tous les secteurs, les salariés prennent des risques accrus pour simplement essayer de gagner leur vie. Les accidents du travail ne diminueront pas par la vertu des campagnes dites de sensibilisation. Il faudra s'en prendre à la racine du mal : l'exploitation.

Sophie Gargan

Mairie de Reims : les grévistes se font entendre

Près de 200 agents se sont mis en grève et ont manifesté à l'hôtel de ville de Reims lundi 14 novembre. Ils revendiquent 100 euros net mensuels d'augmentation, pour tous. Le mouvement autour de cette revendication a commencé en septembre, lorsque la municipalité a proposé une prime annuelle de 400 euros brut (soit environ 30 euros net mensuels). Pour les agents, le compte n'y était pas.

Les travailleurs de la mairie de Reims en assemblée générale.

Le mouvement a commencé par une pétition qui a été massivement signée dans les services. Deux assemblées générales ont rassemblé 200 puis 300 personnes. À la suite de la deuxième, un débrayage a été annoncé. Il a rassemblé près de 300 personnes le 13 octobre. À chaque nouvelle initiative, la direction a cherché à manœuvrer. Elle est allée jusqu'à prétendre que les 100 euros étaient acquis… si on ajoutait tout un tas de choses qui n'ont rien à voir entre elles.

Devant ces manœuvres, les agents les plus motivés ont commencé à s'organiser. Plusieurs dizaines d'entre eux ont pris l'habitude de se retrouver chaque semaine, sur le temps de midi, pour faire le point dans les services et prévoir les initiatives à venir. Juste avant les vacances scolaires, ils ont décidé de se fixer comme objectif la journée du 14 novembre, jour de conseil municipal. Un tract a été rédigé pour appeler à ce rassemblement, signé par *« des agents… soutenus par la CGT et CFDT-Ville »*. Ce tract s'est ajouté aux tracts syndicaux et a tourné dans les services.

Le 10 novembre à 16 h 07, juste avant le long week-end, la direction a annoncé qu'elle tiendrait trois réunions ouvertes à tous les 15, 16 et 21 novembre, pour échanger sur sa politique indemnitaire. Une fois encore, la manœuvre était grossière : elle n'a pas découragé les 200 agents qui se sont mis en grève afin d'interpeller les élus lundi 14 novembre. Une première réunion s'est tenue le mardi 15 novembre : la direction n'avait apparemment rien de plus à y annoncer.

Devant la mairie, les grévistes ont tenu une assemblée générale improvisée. Une délégation d'une trentaine d'agents, composée de syndiqués et de non-syndiqués, a été élue par l'assemblée, avec pour objectif de demander des comptes à la direction. Comme il était impossible de la recevoir tout de suite, les agents ont décidé que leurs sifflets, pétards et vuvuzelas se feraient encore davantage entendre dans le hall de la mairie. Puis, tant qu'à attendre un peu, ils ont décidé de le faire au chaud, dans la salle des fêtes, qui était toute prête à les recevoir puisqu'une conférence y était prévue.

Après avoir tenté vainement de réduire la délégation à seulement six participants, ce sont finalement 25 grévistes qui ont été reçus par l'adjoint au personnel, banquier de son état. Il n'avait visiblement rien à répondre quand une gréviste lui a demandé : *« Mais comment voulez-vous que je paie mes factures avec ça ? »* Les agents présents ont décidé d'aller perturber le conseil municipal, ce qu'ils ont fait à une trentaine le soir-même. Ils ont décidé aussi de porter la contradiction dans chacune des réunions organisées par la direction.

D'autres actions suivront, et notamment en direction de la population de la ville car, comme l'a dit un représentant des grévistes sur France 3 : *« C'est l'ensemble des travailleurs qui pourraient réclamer ces 100 euros. On en a besoin : on les réclame. »*

Correspondant LO

Aubert et Duval Firminy : non au laminage de l'usine

Jeudi 10 novembre, 500 personnes ont manifesté à Firminy, dans la Loire, contre la fermeture du secteur aciérie de l'entreprise Aubert et Duval, fermeture qui entraînerait 70 suppressions d'emplois sur les 250 que compte l'entreprise. Les propositions de reclassement enverraient les ouvriers à 200 voire plus de 400 km.

Dans la manifestation, les salariés de l'usine ont été rejoints par des délégations d'autres entreprises Aubert et Duval en France ou d'autres entreprises de la région, des militants syndicaux ou politiques et des habitants de Firminy. Tous refusent de voir encore des emplois supprimés dans une région déjà sinistrée par le chômage et les fermetures d'entreprises.

Aubert et Duval est pourtant loin d'être en difficulté. Il appartient au groupe Eramet, multinationale française au chiffre d'affaires de plus de trois milliards d'euros.

L'entreprise de Firminy, qui a tourné à plein rendement pendant des années, serait moins rentable. Mais où sont passés tous les bénéfices accumulés pendant des années ? Dans la poche de la famille Duval, actionnaire principale d'Eramet, dont la fortune est estimée à 330 millions d'euros. Dans la poche des actionnaires d'Areva, qui a longtemps possédé 25 % d'Eramet, avant de revendre sa participation à prix d'or à l'État. Et, comme si ça ne suffisait pas, l'entreprise a touché récemment une subvention de la part de la région de 1,2 million d'euros.

Les travailleurs n'ont pas à faire les frais des retournements de marché, ni des stratégies plus ou moins rationnelles des dirigeants de leur entreprise. Quitte à prendre sur les profits présents et passés des actionnaires, tous les emplois doivent être maintenus !

Correspondant LO

Allia – Digoin : contre la fermeture

L'usine Allia de Digoin, en Saône-et-Loire, spécialisée dans la céramique et comptant 177 travailleurs, devrait fermer en janvier 2017. Une autre usine Allia, située à La-Villeneuve-au-Chêne dans l'Aube, fermera également avec 86 licenciements.

Le groupe Allia, qui appartenait au groupe finlandais Sanitec, a été racheté il y a un an par le groupe suisse Geberit, le leader européen des produits sanitaires en céramique tels que baignoires, lavabos, WC, etc.

Le groupe Geberit va très bien, avec 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2015. Il emploie plus de 12 000 personnes dans 40 pays et compte 35 usines de production, dont 29 en Europe. *« L'activité céramique ne perd pas d'argent. Ils ont fait un bon coup en rachetant Sanitec, il y a deux ans. Et ils annoncent une belle hausse du marché en 2017 »*, expliquait un syndicaliste, membre du comité central d'entreprise du groupe Allia. Tout va donc très bien pour les actionnaires.

Avertis de la fermeture de leur usine par un communiqué de presse au printemps 2016, les salariés de l'usine de Digoin ne se sont pas laissé faire. Début juillet, ils organisaient une manifestation dans la ville, où ils rassemblaient plus de 600 personnes. Sur les pancartes on pouvait lire : *« La richesse vient des hommes. Sauvons nos emplois »* ou *« Être riche ne m'intéresse pas, mais devenir pauvre ça me fait bien chier »*.

Le 21 octobre dernier, sept cars sont partis de Digoin pour le siège social de Geberit, à Jonia en Suisse. Accueillis par leurs collègues du syndicat suisse Unia, ils organisaient une manifestation dans la ville et ils déposaient une pétition contre la fermeture signée par 4 000 personnes.

À Digoin, l'usine Allia a déjà subi un plan social avec 86 licenciements en 2009. En 2014, la faïencerie et une usine de ciment ont fermé, avec 300 licenciements. C'est donc toute une région qui est sinistrée avec ces plans de licenciements à répétition.

Les hommes politiques locaux, maire de droite et députée de gauche, se lamentent sur la fin de la filière céramique. Le maire de Digoin ose même dire que la fermeture d'Allia serait une fatalité *« à cause des coûts trop élevés de production »* ! En fait, le groupe Geberit a racheté Allia pour éliminer un concurrent et sortir les mêmes productions au Portugal et en Pologne, avec des salaires beaucoup moins élevés.

Contre de tels requins du patronat, qui ferment les usines et voudraient mettre les travailleurs en concurrence, il faut imposer l'interdiction des licenciements !

Correspondant LO

SNCF : face à l'arrivée de la concurrence et aux menaces de privatisation

À peine « la réforme ferroviaire » est-elle entrée en application contre la volonté des cheminots, que le gouvernement prévoit la « réforme de la réforme ». Un rapport d'information parlementaire vient d'être publié, signé par deux députés, l'un du Parti socialiste, l'autre de l'UDI.

Ce rapport fait l'état de tout ce qui doit être liquidé ou modifié avant le grand chambardement de l'ouverture à la concurrence pour les trains voyageurs fin 2019.

En 2020 au plus tard, le réseau TGV, dit commercial, doit en effet être ouvert à la concurrence. Quant au transport dit « conventionné », celui des TER et de ce qui restera des trains interrégionaux, il le sera au plus tard en 2023. Mais d'ores et déjà le gouvernement a formellement accepté le principe d'expérimentation anticipée de la concurrence sur le réseau TER. Rien n'empêche donc que, dès maintenant, des régions lancent un appel d'offres et confient la circulation des trains à un opérateur concurrent de la SNCF.

C'était là l'objectif poursuivi par la réforme ferroviaire de 2014 qui a abouti à la dislocation de la SNCF en trois établissements : SNCF Réseau, chargé de l'entretien des voies, SNCF Mobilités devenu un simple exploitant ferroviaire, le tout coiffé par un établissement censé garantir l'unicité de la SNCF.

Faire de la SNCF une société anonyme ?

Contrairement à SNCF Réseau, SNCF Mobilités doit être soumis à la concurrence. Pour ce faire, le rapport commence par préconiser sa transformation en société anonyme, pour l'heure à capitaux publics.

LO

Dans la manifestation du 26 mai 2016, contre la loi travail.

Actuellement le statut d'entreprise publique garantit à la SNCF un meilleur taux d'emprunt que ses concurrents privés auprès des banques. Alors que la SNCF verse déjà des milliards d'intérêts aux banquiers, le plus urgent serait donc qu'elle en verse encore plus ! Il suffira ensuite d'ouvrir le capital pour aller vers la privatisation de la SNCF.

Il en va de même de la branche Gares et Connexions qui gère les 3 000 gares du pays. Les grandes gares sont devenues de gigantesques centres commerciaux, où il est plus facile de trouver une cravate qu'un billet de train. Cette branche étant susceptible de rapporter du cash, le rapport préconise de transformer aussi Gares et Connexion en société anonyme, filiale de SNCF Réseau.

Sur le plan juridique et parlementaire, le rapport propose aussi de supprimer dans la loi tout ce qui laisse encore à la SNCF un rôle prédominant ou de monopole dans les activités ferroviaires. Les auteurs du rapport savent pertinemment qu'il n'y aura aucune opposition dans la future assemblée : la gauche comme la droite sont parfaitement d'accord pour démolir ce qui reste de service public dans le transport ferroviaire.

La crainte de la riposte des cheminots

L'inquiétude des deux députés est ailleurs. Le rapport le dit clairement : *« Il ne faut pas se cacher que l'obstacle le plus difficile à surmonter tient à la mauvaise qualité du dialogue social interne à l'entreprise, sur fond de compétition et de surenchères syndicales, de grèves récurrentes, et d'impréparation manifeste de son corps social aux nouveaux comportements de mobilité. »* La résistance des cheminots, les grèves de 2014 contre le charcutage de la SNCF et celles du printemps dernier contre la remise en question de la réglementation du travail continuent donc à les inquiéter, et c'est tant mieux.

Ainsi, si le rapport se félicite d'avoir imposé une convention collective de la branche ferroviaire nettement en recul, il déplore de n'avoir pas réussi à imposer aux cheminots les reculs qu'ils espéraient sur l'accord d'entreprise : *« Le télescopage du mouvement social contre la loi El Khomri, d'une part, et l'ouverture des négociations de la convention collective de branche et de l'accord d'entreprise, d'autre part, a finalement abouti à reconduire, voire à contraindre un peu plus (sur les horaires de nuit notamment) la rigidité des conditions de travail de l'accord d'entreprise… La SNCF en sort notoirement handicapée, au plan de la compétitivité ».*

Les auteurs espèrent donc pouvoir imposer aux cheminots, au travers de la mise en concurrence, ce qu'ils n'ont pas accepté jusqu'ici. Ainsi, en cas de perte par la SNCF du marché d'une région, par exemple, le rapport préconise de transférer l'intégralité du personnel SNCF à la société privée ayant emporté l'appel d'offres. Mais à quelles conditions sociales, à quelles conditions de travail et de salaire ? Il leur faut des garanties que les cheminots accepteront des reculs *« qu'il convient de négocier avant toute ouverture à la concurrence »*. Et pour cela, ils misent sur *« la qualité du dialogue social et du sens des responsabilités des organisations syndicales »* afin d'obtenir, selon eux, des accords sociaux d'entreprise lui permettant de s'adapter à la concurrence. En clair, ils comptent sur les directions syndicales, du moins certaines, pour faire accepter aux cheminots la régression sociale qu'ils préconisent.

Les plans du patronat ferroviaire, portés par la gauche et la droite, sont clairs. Il faut que le plan de riposte des syndicats et des travailleurs du rail le soit tout autant.

Christian Bernac

Webhelp – Compiègne : un débrayage réussi

Lundi 7 novembre, près de 80 salariés de ce centre d'appel situé près de Compiègne ont fait grève pour dénoncer les pressions de la direction et des menaces de licenciement à l'encontre d'un délégué CGT. Ils ont bien compris en effet que si la direction s'en prend à ce délégué, c'est pour s'en prendre à tous les salariés ensuite.

LO

À 14 h, les grévistes se sont retrouvés sur le parking de l'entreprise, où ils ont été rejoints par d'autres qui avaient leur pause-déjeuner et voulaient afficher leur soutien. Leurs slogans ont fait sortir le directeur à qui ils ont fait entendre leur colère et qui, devant les grévistes, a tout nié.

Près de 700 salariés, majoritairement des jeunes, travaillent dans ce centre. Une bonne partie est en CDD. La quasi-totalité est payée au smic et n'a jamais eu d'augmentation depuis l'embauche. Webhelp appartient pourtant à un grand groupe qui pèse un milliard d'euros, et les bénéfices du site de Compiègne ont doublé en 2015, pour atteindre 1,2 million.

En avril dernier, la direction avait mis le feu aux poudres en disant ouvertement qu'elle avait tout à fait les moyens d'augmenter les salaires… mais qu'elle n'en avait pas l'intention ! Pendant près de trois semaines, un groupe de 50 à 150 travailleurs avait alors fait grève pour les salaires en occupant le parking tous les jours.

Après cette grève, la direction a distribué les sanctions, comme une journée de mise à pied pour quelques minutes de retard après une pause, mais aussi les convocations et les menaces de licenciement. À chaque convocation dans le bureau de la direction, des travailleurs ont montré leur solidarité en se rassemblant, en débrayant ou en faisant grève une journée entière comme en mai dernier.

En remettant cela cette semaine, ils ont montré que les liens et la solidarité qui les unissent sont toujours bien là et qu'ils n'entendent pas se laisser faire.

Correspondant LO

Sevelnord : PSA et son mépris des travailleurs

Récemment, PSA a annoncé de nouvelles suppressions de postes dans le groupe. Après les 17 000 effectuées depuis 2013 au nom du redressement financier, 2 133 nouvelles suppressions sont annoncées alors que la situation est florissante avec 2,4 milliards d'euros de profits de janvier 2015 à juin 2016.

Près de Valenciennes, Sevelnord, du groupe PSA, produit des véhicules utilitaires pour celui-ci et pour Toyota. 133 suppressions d'emplois y ont été annoncées, s'ajoutant aux 250 autres annoncées en début d'année 2016. En même temps, Sevelnord prend la pose dans la presse en parlant d'embauches à propos des 500 intérimaires recrutés pour une équipe de nuit qui doit durer six mois. Supprimer des postes d'embauchés, accentuer le recours aux précaires, voilà la politique de l'entreprise.

C'est dans ce contexte que la presse a rapporté que PSA avait signé un contrat avec son ancienne filiale Gefco, dans laquelle PSA possède encore 25 % des parts. Ce contrat confie à Gefco la logistique du groupe PSA au niveau mondial. Il prévoit, entre autres, la livraison sur chaîne juste à temps, la gestion des pièces, donc de fait la logistique interne à l'usine.

Sevelnord pratique couramment l'externalisation et la sous-traitance pour diminuer sa masse salariale. Alors, les 479 travailleurs de la logistique de l'usine s'inquiètent du sort qui leur est réservé. PSA connaît sans doute leur avenir, Gefco et Sevelnord aussi, mais pas un mot là-dessus. Les chefs ne répondent pas aux questions lors des briefings, expliquant qu'ils ne savent rien. C'est même peut-être vrai, tant le mépris de PSA pour les travailleurs et sa malhonnêteté sont grands. Les travailleurs sont les premiers concernés, ils seront les derniers prévenus.

Correspondant LO

Continental : vengeance des patrons sur trois porte-parole

« Nous ne laisserons pas nos camarades pris en otages », ***déclare le comité de lutte des travailleurs de Continental-Clairoix dans le communiqué dont nous passons des extraits. Car si la direction du groupe devrait abandonner les procédures d'appel engagées contre les ex-salariés à la suite de leur lutte de l'année 2009 aprés l'annonce de la fermeture de l'usine de Clairoix, elle a tenu à mener toutes les procédures à l'encontre de trois porte-parole des travailleurs.***

« La direction de Continental, à la suite de sa défaite juridique en juillet dernier devant la Cour de cassation, a fait savoir qu'elle entendait se désister de toutes ses instances juridiques pour quelque 800 ex-salariés de Clairoix : cela veut dire qu'elle n'irait pas devant la cour de renvoi de Douai, qu'elle devrait abandonner tous les appels des jugements des prud'hommes de Compiègne et qu'elle devrait leur payer ce qu'elle doit.

Mais la direction de Continental a décidé de faire une exception de taille : elle veut mener jusqu'au bout les procédures contre nos trois porte-parole : Pierre Sommé, Jean-Claude Lemaître, Xavier Mathieu qui, eux, par suite de leur situation de représentants du personnel CGT et CGT-FO, n'avaient pas encore été jugés, et dont le procès devrait du coup s'ouvrir le 18 novembre à Compiègne.

Il s'agit d'une décision mûrement réfléchie de la part de la direction internationale du groupe Continental AG, car le 5 novembre dernier, le président du directoire Elmar Degenhardt, conjointement au chef de la division pneumatique Nikolaï Setzer, qui siègent à Hanovre, ont été saisis du problème par le comité de lutte des travailleurs de Continental Clairoix, qui a protesté contre cette basse vengeance. À ce jour il n'y a aucune réponse officielle de la direction de Continental. Par un canal indirect, elle fait savoir sa volonté de ne pas se soumettre à ce qui découle des décisions de justice déjà rendues. Voilà la hargne de ce groupe multimilliardaire étalée au grand jour.

Même si Continental est sûr de perdre à la fin, puisque tous les jugements des prud'hommes de Compiègne, de la cour d'appel d'Amiens, du Conseil d'État et de la Cour de cassation l'ont condamné, la direction du groupe veut faire payer à sa façon à ces trois camarades ses échecs face à la mobilisation des travailleurs de Continental. Elle veut reporter de plusieurs années, grâce aux procédures qu'elle entend mettre en route, le paiement de ce qu'elle leur doit. Pour certains d'entre eux, c'est une situation dramatique qui résulte de leur engagement dans le combat pour les droits de tous.

(…) Le comité de lutte en appelle à la condamnation la plus ferme de l'attitude de Continental et à la solidarité la plus large des travailleurs et de leurs organisations aux côtés de ceux contre qui elle s'acharne.

Tous ensemble pour faire respecter les droits de tous ! »

Le comité de lutte des travailleurs de Continental-Clairoix

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal novembre 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom . . . . . Prénom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Code Postal . . . . . Ville . . . . . .

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	*Lutte ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

La campagne de Nathalie Arthaud : « affirmer notre conscience de travailleurs »

Nathalie Arthaud, candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle, était présente le 6 novembre à la fête Lutte ouvrière de Reims. Elle y a affirmé la nécessité de faire entendre le camp des travailleurs dans cette élection.

« Avec la question du terrorisme, avec la question de Calais et des migrants, avec les manifestations des policiers, la campagne a pris un cours démagogique, sécuritaire, anti-immigrés et xénophobe. Et cela sans que le Front national n'entre réellement dans la campagne.

Derrière cette démagogie, destinée à faire diversion, se cache une politique férocement antiouvrière. On le voit très bien avec la primaire de la droite, dont les candidats rivalisent d'idées au service du patronat. Mais si la droite peut présenter des programmes aussi antiouvriers, c'est que les socialistes lui ont préparé le terrain. Car ils ont déjà fait eux-mêmes 40 milliards de cadeaux au patronat avec le fameux pacte de responsabilité. Ils ont aussi commencé à démanteler le Code du travail, ils ont instauré le travail du dimanche, la généralisation des accords de compétitivité. En fait, la droite ne fait que reprendre le travail là où le laissent Hollande, Valls et Macron. Après 2012, Hollande a pris le relais de Sarkozy et en a prolongé la politique antiouvrière. La droite se prépare juste aujourd'hui à pousser le bouchon encore plus loin.

Et Le Pen aspire exactement à la même chose. Le Front national n'a pas eu l'occasion de le démontrer en participant au gouvernement. Alors, certains autour de nous disent qu'il faudrait peut-être l'essayer.

Mais Le Pen, c'est Hollande et c'est Sarkozy en pire. Le Front national n'a pas le passif de la gauche et de la droite au gouvernement, mais il a un passé politique et toujours les mêmes idées : l'anticommunisme, l'hostilité aux syndicats, aux grèves et aux travailleurs qui se battent. Pour dénoncer les migrants, les pauvres parmi les pauvres, Marine Le Pen n'a pas de mots assez durs. Mais quand il y a une lutte contre les vrais privilégiés, contre les riches dont elle fait partie, on la retrouve de l'autre côté de la barricade. On l'a vu lors des grèves et des mobilisations contre la loi El Khomri. Alors, quand on est

un travailleur, un chômeur, un retraité, voter pour Hollande, Sarkozy, Juppé, Valls ou Le Pen, c'est voter contre son camp et c'est tendre le bâton pour se faire battre.

Dans cette élection, il faut affirmer nos droits de travailleurs, notre conscience d'appartenir à un camp opposé à celui de la bourgeoisie et de ses serviteurs politiques. C'est ce qu'il y a de plus utile à faire. »

Suivez le blog de Nathalie Arthaud : http://www.nathalie-arthaud.info

Services à la personne : une réponse de Nathalie

Le site Internet Aladom, consacré aux services à la personne, interroge les candidats à l'élection présidentielle pour connaître leurs positions et propositions sur ce secteur d'activités. Nathalie Arthaud, dans sa réponse, a dénoncé la façon dont les usagers, tout comme les travailleurs du secteur, subissent les conséquences de la politique de l'État.

« Je pense que ces services à la personne devraient être un service public, au même titre que la santé, les transports ou l'éducation. Or l'État se décharge de plus en plus de ses obligations dans ce domaine. Les subventions des mairies, du conseil général et des caisses d'allocations familiales sont calculées au plus juste, voire réduites, du fait du désengagement de l'État, laissant les associations et les bénévoles en supporter la charge ou offrant ce service, qui devient du coup lucratif, à des entreprises privées (...).

Les premières victimes de toutes ces restrictions, outre les particuliers qui ont besoin d'aide, sont les salariés de ce secteur, soit entre un et deux millions de personnes. Elles – car ce sont très majoritairement des femmes – travaillent à temps partiel, avec de grandes amplitudes horaires dues au cumul de plusieurs emplois, des coûts de transport importants, en particulier dans les zones rurales. Le personnel y est constamment en sous-effectif. Pourtant, il faut répondre à des besoins indispensables comme la toilette, les repas, les courses, le ménage, les gardes d'enfants, l'aide à la marche.

Les salaires annuels y sont faibles, car le nombre d'heures est faible : 713 en moyenne sur l'année. Un salarié n'y gagne en moyenne que 8 400 euros annuels (analyse de l'Insee faite en 2015 en région Rhône-Alpes). Et cela va s'aggraver, car la course au profit dans le privé, les restrictions incessantes dans le public se font surtout sur le dos des salariés, par l'accroissement des rythmes de travail, la réduction des heures, donc des salaires pour un même travail.

C'est ce « marché », celui des travailleurs les plus pauvres, qui est visé par la recherche de profit privé. Ce profit n'est en réalité rendu possible que grâce à la prise en charge très importante des cotisations salariales et à la perception d'aides financières, fiscales ou allocataires par les personnes qui ont recours aux services, donc grâce à l'aide du secteur public, une fois de plus ! (...)

En ce temps de crise, il est encore plus vital pour les classes populaires que l'argent public serve à aider les catégories les plus fragiles de la population et à créer les emplois indispensables au bon fonctionnement de la société. »

Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

Saint-Étienne

Mardi 22 novembre

à 19 heures

Maison du combattant

et des associations

4, rue André-Malraux

Mantes-la-Jolie

Samedi 26 novembre à 19 heures

Salle des Îles
L'Île-l'Aumône

Près du parc des expositions

Lisez la revue *Lutte de classe*

revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 179 (novembre 2016)

- Trump et Clinton, deux styles au service de la bourgeoisie
- Le PCF à la recherche de l'introuvable candidat unique de la gauche
- Le « patriotisme économique », une démagogie qui sert la bourgeoisie
- Autriche : une extrême droite qui a des racines profondes dans le passé du pays
- Turquie : des confréries religieuses en lutte pour le butin
- Italie : syndicats confédéraux, « syndicats de base » et limites du syndicalisme
- L'économie des plateformes, nouvel avatar de l'exploitation capitaliste

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro

25 novembre : contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Alors, comme chaque année, le Collectif national pour les droits des femmes, rejoint par des associations féministes, des syndicats et des partis politiques, appelle à une manifestation à Paris, à laquelle Lutte ouvrière se joint.

Le texte de l'appel à manifester rappelle que les violences envers les femmes sont loin d'avoir cessé. En France, chaque année 216 000 femmes sont victimes de violences conjugales et, en 2015, 122 femmes en sont mortes ! Chaque année, il y a 86 000 viols, dont seulement 1,5 % sont suivis d'une condamnation. Chaque jour, dix viols ou tentatives de viol sont commis sur le lieu de travail, sans parler du harcèlement sexuel, des blagues graveleuses, des remarques sur le physique...

Les violences envers les femmes, c'est aussi la situation de Jacqueline Sauvage, cette femme de 68 ans qui a enduré, ainsi que ses filles, 47 ans de coups, de sévices et de viols de la part de son mari et a fini par le tuer, mais qui est aujourd'hui enfermée en prison.

Une journée de lutte ne peut pas être suffisante pour abolir les violences sexistes dirigées contre les femmes, mais elle reste nécessaire pour les dénoncer.

Manifestation contre les violences faites aux femmes à Paris
Vendredi 25 novembre
à 18 h 30
Départ place de la Bastille

Lutte ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576